

La campagne de l' "Action libérale nationale"

Qu'en adviendra-t-il? — M. Paul Gouin — Essaiera-t-on d'étouffer ce mouvement sous le manteau du silence? — Ce que nous ferons

Nous publions intégralement aujourd'hui le discours prononcé hier, à Saint-Georges de Beauce, par M. Paul Gouin, ainsi qu'un large résumé des discours de ses compagnons de lutte.

Quels que soient les résultats, immédiats ou lointains, de la campagne qui s'engage, une chose est certaine: c'est que, par elle, des idées auront été portées à la connaissance du grand public que l'on ne pourra plus dédaigner ou ignorer.

L'avenir de l'Action libérale nationale, nul ne le saurait aujourd'hui prédire avec quelque certitude. Les plans mêmes des chefs du mouvement peuvent être modifiés en cours de route par les oppositions ou les concours qu'ils rencontreront; les idées qu'ils défendent peuvent déclencher une poussée qui dépassera de beaucoup peut-être les cadres qu'ils se sont présentement tracés. Puis, les hommes qui sont à la tête du mouvement ont à faire leurs preuves, non seulement du point de vue intellectuel et moral (ceci est déjà fait pour nombre d'entre eux), mais encore de celui de la tactique politique.

Le président même de l'Action libérale nationale, M. Paul Gouin, reste, de ce dernier point de vue, une inconnue, comme disent les mathématiciens, une inconnue que, seuls, les événements pourront résoudre. Fils et petit-fils d'hommes politiques très en vue, assuré d'une situation matérielle considérable, il a d'abord, — comme son frère Léon d'ailleurs — donné un très bel exemple. Il a fait une vie propre, studieuse, il a voulu être quelqu'un par lui-même. Mais la politique lui paraissait totalement indifférente. Il a confessé depuis qu'elle lui inspirait une sorte de haine, à cause des peines qu'elle avait infligées à son père et parce qu'elle avait partiellement privé des joies de l'intimité familiale son enfance et son adolescence. Il se passionnait pour l'histoire, il évoquait en de petits poèmes élégants des figures antiques, et l'on était assez porté à ne voir en lui qu'un avocat qui se distrait par ces jeux agréables et nobles de l'aridité de sa besogne professionnelle.

Mais d'autres répétaient que Paul Gouin faisait, en ses moments de loisir, autre chose que des vers. Il étudiait personnellement, et en collaboration avec des spécialistes, tous les problèmes qui intéressent l'avenir de la Province. Il se préparait, sans rêver d'un rôle aussi considérable peut-être, à la tâche qu'il vient d'assumer. Le programme que, d'accord avec ses amis, il a tout récemment lancé dans le public, ce n'est pour lui ni une improvisation, ni un texte accepté tel quel d'un groupe voisin. Avec une netteté qui réclame un certain courage, il déclare qu'à la base de ce programme, il y a le premier texte élaboré par l'Ecole Sociale Populaire et même le résultat d'études faites par ceux qu'un homme politique en vedette qualifie jadis d'école maudite. Il est juste d'ajouter que, s'il n'a pas signé le programme de MM. Minville et autres, il ne refusa point à ses auteurs le bénéfice de ses recherches et de ses réflexions personnelles. Du point de vue idées et renseignements, il est prêt. Son discours de Saint-Georges suffirait, du reste, à le prouver. Reste à déterminer l'impression que fera sur les foules cet homme d'étude si calme, si pondéré, et dont les discours paraissent devoir assumer un ton auquel celles-ci ne sont pas très habituées.

Quoi qu'il advienne, encore une fois, de cette campagne particulière, une chose est certaine: c'est qu'il faut se réjouir qu'un pareil ensemble d'idées soit porté à la connaissance du public. — comme il faut se réjouir de voir M. Duplessis disséquer les lois et le mécanisme de certaines grandes compagnies et leur influence sur notre vie politique; comme il faut se réjouir d'entendre, à l'occasion, M. Barré dire avec une brutale franchise à ses confrères cultivateurs les responsabilités propres qu'ils ont encourues, comme tous les autres, du fait de leur partisanerie politique.

C'est de la belle, de l'utile discussion, parce qu'elle porte sur le fond des choses, et qu'elle nous sort de l'éternel et vain débat sur le bleu et le rouge.

Quel accueil la presse, — et particulièrement la presse qui est plus ou moins intimement liée au gouvernement provincial, — fera-t-elle à la campagne de M. Gouin et de ses amis?

Jusqu'ici on a paru vouloir traiter par un dédaigneux silence les novateurs. On n'a point discuté au mérite leur programme et, chose curieuse, ce n'est pas des organes directs du gouvernement que sont venues les critiques, du reste sans grande portée, adressées à M. Paul Gouin personnellement. La presse officielle a gardé le silence, et sur l'homme et sur ses idées. Pendant combien de temps cela pourra-t-il durer?

Pour ce qui nous concerne, en tout cas, nous ferons notre possible pour que ni ce mouvement, ni ceux qui lui ressemblent par la noblesse et le sérieux de la pensée, ne soient étouffés sous le lourd manteau du silence.

Le public a le droit d'être amplement renseigné sur ces choses: il le sera, quels que soient les gens à qui cela pourrait déplaire.

Omer HEROUX

Portrait

Zéphirin en vacances

En vacances, dit-on, les loisirs abondent et l'on a du temps pour tout. Ce moment lumineux sur lequel sont fixés tant de regards impatients apparaît enfin dans l'éclat de sa face sympathique et engageante. Que l'on s'appelle à partir, c'est l'heure exquise. Considérons d'année en année les mêmes vieilles illusions. Zéphirin, comme ses semblables, entasse dans ses valises mille objets dont il ne se servira pas. C'est à peine s'il reste un petit coin pour y placer ses vêtements. Tout l'espace est occupé. Ce sont des lignes et des hommes de diverses grosseurs capables d'accrocher de la sardine à la baléine; un fillet pour capter, dans leur vol, les jolis papillons; un réveille-matin destiné, en devantant la cloche de l'hôtel, à vous ouvrir les yeux sur les beautés de la nature à l'aurore; une quantité de livres parmi lesquels un traité de botanique; un amoncellement de revues accumulées depuis six mois; et, surmontant ce fouillis, un carnet regorgeant d'adresses d'amis à qui Zéphirin a eu l'imprudence de pro-

oublier les tracas, la chaleur et le mettre une carte postale et même une lettre. Chimères que tous ces projets! Les vacances sont le temps de l'année où l'on est le plus occupé à ne rien faire.

Le premier jour de la campagne se passe à prendre contact avec les co-villégiés et avec la physionomie du village. Le deuxième jour s'envole avant que Zéphirin s'en soit aperçu. Pourtant la résolution sincère de commencer le lendemain, les activités promises lui reviennent en mémoire et c'est sur cette pensée qu'il s'endort. Mais la nuit porte conseil et, au matin du troisième jour, il se dit à lui-même pour se convaincre, qu'il a, avant tout, besoin de détente. Pourquoi ne pas remettre à plus tard le programme qu'il s'était proposé? En attendant, il lui vaudrait mieux respirer librement, sans arrière-pensée, l'air pur qui assomme, engourdit l'esprit et insufflé le germe d'une paresse salutaire. Quelques sports entrecoupés d'occupations telles que manger, dormir ou flâner font son bonheur et prennent d'assaut toutes les minutes de la journée. Qu'il est bon de vivre en bruit de la ville! Aux derniers jours, Zéphirin se décide à prendre un livre. C'est pourtant facile

de lire. Essayez donc... Il a beau se réfugier dans la partie apparentement la plus isolée de la veranda, l'on découvrira toujours sa cachette. Est-il franchement possible à Zéphirin de continuer sa lecture quand une mignonne et jolie demoiselle s'est mis en tête de causer avec lui? Dix pages sont la limite de ce qu'il peut lire à la fois. Ces mêmes dix pages il les relira le lendemain puis le surlendemain sans jamais pouvoir tourner aux enfants qui, tombant endormis au milieu de leur prière, la recommencent peut-être vingt fois sans cependant attendre l'Amen final avant de sommeiller pour de bon.

"Veille du retour". Vite écrivons aux amis, se dit Zéphirin. Posté devant une feuille blanche, les tempes dans les mains, il pense vainement. Ce genre de supplice aurait bien figuré dans l'Enfer de Dante. Pour inviter l'inspiration, notre "supplique" écrit la date approximative et commence: "Cher Téléphore, Chère Caroline", sans pouvoir continuer plus loin; son cerveau semble en grève. Tout à coup surgit une idée, mais la plume baise trop brusquement la page sur le papier une énorme tache qui étire avec nonchalance ses pattes inégales. Voilà ce qu'on peut appeler un succès de correspondance! Zéphirin pleurerait de rage mais cette démonstration ne l'avancerait guère: il se remet donc à l'œuvre sans plus tarder.

Les vacances, comme un fruit succulent que l'on savoure, passent beaucoup trop vite, et c'est déjà l'heure de repartir. Sur la route du retour, Zéphirin, un Zéphirin tout nouveau, bruni et engraissé, songe aux vacances de l'an prochain et à l'emploi qu'il en fera. Pourquoi donc jeter même l'ombre d'un regret sur celles qui viennent de s'écouler. Qu'importe, Zéphirin, si tu rentres à la ville sans avoir péché une perche ou une truite, sans avoir découvert les secrets de la flore et sans une idée de plus dans la tête. En revanche, tu as le cœur imbibé de soleil, les yeux remplis de lumière et d'azur, l'âme musclée et prête à affronter l'année de malheur qui point à l'horizon. Vivent les vacances!

Jeanne La ROCQUE

Le Terroir

Nous parlons français. Notre langue n'est pas parfaite, loin de là. Elle est déparée par des anglicismes, contaminée par des vocables anglais; elle manque de précision, ignore trop souvent le mot propre, s'émiette de barbarismes et de solécismes, d'expressions triviales, grossières.

Brochant sur le tout, la prononciation confuse manque de distinction, aux deux sens du mot. Les Canadiens français, en cela, comme en beaucoup d'autres choses, se montrent inertes. De temps à autre, ils se réveillent, poussent quelques jurons et se rendorment. Les "sacres" sont le péché mignon de notre classe instruite.

Malgré tout, notre français a du pittoresque. Le peuple — surtout dans les campagnes — a conservé beaucoup d'idiotismes employés en France. Ces gallicismes confèrent au français une originalité de bon aloi.

Malheureusement, ces expressions tendent à disparaître. Il importe, ce me semble, de les signaler afin d'en rénover l'usage, de les sauver du naufrage.

A ce sujet, il y aurait des remarques à faire: elles viendraient plus tard; on ne peut tout dire à la fois et d'une seule fois.

Je me contenterai pour le moment d'indiquer, en gros, la méthode que j'entends suivre.

Il s'agit de prouver que telle ou telle locution est d'usage courant au Canada et en France. Au Canada, les lecteurs seront juges de l'emploi plus ou moins fréquent d'une locution. En France, il suffira de citer des auteurs, tantôt l'un, tantôt l'autre.

Avant d'entrer dans le vif de la question, voici à titre de démonstration — et celle-ci se poursuivra longtemps — quatre exemples tirés de la Revue des Deux-Mondes (15 juillet 1934).

De Maurice Genevoix: ceux qui vont au "fruitage", c'est-à-dire qui font la cueillette "des fraises des champs", trouvent parfois "des talles". Maurice Genevoix mentionne "des talles de mousse".

Le même, pour exprimer un grand effort, un déploiement de moyens de toute sorte, dit comme nos gens, qu'ils ont fait "des pieds et des malins".

Encore, s'il s'agit d'ennuis, d'embaras, il s'écrit comme "les habitants", dans tout cet aria.

Ludovic Halévy, pour exprimer qu'un individu a pris la poudre d'escampette, dira qu'il s'est enfui "sans demander son reste".

Bientôt l'expliquerai pourquoi je préfère m'appuyer sur les auteurs plutôt que sur le dictionnaire, sans pourtant négliger ce dernier.

Théophile HUDON, S.J.

La deuxième lettre de M. Bouchard

L'engorgement de la matière politique nous contraint de remettre à demain la publication du deuxième article de M. D.-T. Bouchard sur la question de l'électricité.

Bloc-notes

Ce n'est pas fini

Nous n'avons pas fini de construire des chemins de fer. Il nous en faudra d'autres, vient de dire M. Beatty. Il y a des régions qui en ont besoin. Cela n'est pas douteux. Mais qui paiera? Le C. P. R. ou le C. N. R.? En effet, il ne saurait être question de nouvelles compagnies. Nous avons déjà deux réseaux et M. Beatty trouve qu'il y en a déjà trop d'un, — celui de ses concurrents. L'heure n'est pas favorable à la construction de nouvelles voies ferrées. Il n'y a guère d'argent dans les coffres du C. P. R. et du C. N. R. et l'Etat n'est pas bien en mesure de faire des frais additionnels pour pareille entreprise. Il n'y a qu'un moyen terme, dont M. Beatty, qui pense surtout aux chemins de fer,

cela veut dire, remblais, droit de passage, gares, usines, matériel roulant, etc., n'a pas parlé: l'utilisation des routes déjà tracées ou construites pour le roulage, par des autobus et des camions automobiles reliés aux chemins de fer, en attendant la nécessité absolue et les moyens financiers de poser des rails, etc. En France et en Angleterre, dans certaines régions, les chemins de fer ont joint à leur entreprise de transport des services auxiliaires d'autobus et de camions. Pourquoi cela ne pourrait-il se faire ici dans maintes régions, surtout dans l'Ouest? Cela nécessiterait des frais moindres que de nouvelles voies ferroviaires. Si l'affaire marche bien, il sera toujours temps d'ajouter au réseau de chemins de fer. Et si cela ne donne pas les résultats attendus, il n'y aura qu'à retrancher, à diminuer ou à supprimer camions et autobus. Dans l'intervalle, les régions neuves auront un transport rapide.

Non, mais...

A Vancouver, il y a quelques heures, M. Stevens a dit qu'une plus grande part des profits de l'industrie et du commerce devrait aller à ceux qui travaillent, si la justice doit prévaloir; en d'autres termes, que les salaires devraient être plus élevés dans les industries qui font de grands profits et enrichissent leurs actionnaires ou leurs chefs de façon extraordinaire — ainsi que l'ont démontré certaines dépositions entendues à l'enquête Stevens. Le *Citizen* d'Atlanta, qui commente brièvement cette déclaration, dit que si les profits des industries de la Grande-Bretagne, pour prendre ce pays industriel à l'outrance, étaient distribués d'un bout à l'autre du pays, dix millions de chefs de familles ne toucheraient chacun que \$2.50 de plus par semaine, en temps de prospérité. Cela ferait au plus \$130 par famille par année. Le *Citizen* a l'air de considérer que cela n'est pas grand chose. Peut-être. Mais il n'y a guère de famille, maintenant, qui ne se trouverait bien, dans le Royaume-Uni et même chez nous, d'un gain additionnel de \$130; cette somme totale ferait plusieurs centaines de millions de plus à circuler dans le Royaume-Uni, parmi les familles dont la situation économique est d'ordinaire plutôt détrempée. Certes, les profits industriels exagérés, chez nous, sont assez rares; mais un régime où les riches deviennent de moins en moins nombreux et de plus en plus riches, et où la masse, déjà pauvre, devient de plus en plus pauvre, n'est pas désirable. Il aboutit à la ploutocratie, d'une part, avec ses abus et ses vices, et, de l'autre, à un tel appauvrissement des masses, à un tel service économique qu'il finit par être ébranlé jusqu'aux assises. On ne doit pas laisser s'installer et grandir chez nous un régime pareil. C'est cela que M. Stevens ne veut pas. En quoi il a raison. Et il n'est pas seul de cet avis.

G. P.

Carnet d'un grincheux

Un certain Cowans prétend que M. David parle mal l'anglais. Espérons que M. David n'a pas sacrifié l'étude du français à celle de l'anglais. Le résultat serait déplorable.

L'Action libérale n'est pas une scission, dit M. Paul Gouin, y a un autre moyen que la scission de séparer de quelque chose: l'indigestion par exemple.

Beebe et Barton sont descendus à 2,510 pieds sous l'eau. Beaucoup d'autres sont descendus plus bas, mais ils n'ont pas pris la peine de revenir s'en venter.

Il y a encore plus d'un million de chômeurs au Canada. Aussi bien l'été que nous avons invité au chômage.

Sur la même page dans la Presse: "Parlons le français partout et parlons-le bien toujours" et ceci, qui est sans doute un échantillon: "Il avait été de plus propriétaire du *Figaro*, journal connu, autrefois sous le nom de *Le Figaro* qu'il porte désormais." Alors quel nom porte-t-il réellement?

On a ouvert le premier cabaret à Montréal il y a 277 ans. Les buveurs ont épargné bien de l'argent, quand on s'engage que ce n'est que le gouvernement québécois qui a établi la Commission des Liqueurs.

PAMPHILE

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Mgr J.-V. Piette, P.A., quitte l'Université et devient curé à Maisonneuve

L'ex-recteur a pris possession de la cure du T. S. Nom de Jésus ce matin même — Texte des lettres échangées entre le recteur sortant de charge, le secrétaire général de l'Université et Mgr le chancelier — Mgr Piette allègue son âge comme raison de sa démission — Regrets de Mgr le chancelier, qui le nomme à la direction de "l'une des plus intéressantes paroisses du diocèse" — Le nouveau recteur n'est pas encore désigné

Ce sera, croit-on, comme le "Devoir" l'a déjà laissé prévoir, M. Olivier Maurault, P. S. S., supérieur de l'externat classique Grasset — La nomination doit être faite par les évêques de la province ecclésiastique de Montréal et ratifiée par Rome

En l'absence du secrétaire général de l'Université de Montréal, M. Damien Jasmin, son assistant, nous communiquons la lettre de démission de Mgr le recteur adressée à M. Edouard Montpetit, la lettre de Mgr Piette à Mgr le chancelier et la réponse à celle-ci de Son Excellence.

Dans cette réponse, Mgr Gauthier annonce la nomination de Mgr Piette à la cure de la paroisse du Très Saint-Nom de Jésus, à la place de Mgr J.-C. Chaumont, nommé, il y a deux mois, vicaire général et directeur des œuvres sociales du diocèse.

Mgr Piette est entré en fonctions ce matin même et il a célébré la sainte messe à 8 h. 30 dans l'église du Saint-Nom de Jésus. Mgr Chaumont a célébré la messe de 8 heures et est parti ensuite définitivement pour l'archevêché.

L'Université nous fait part officiellement de la démission de Mgr Piette. Celle-ci remonte au 5 juillet. Dès le 5 juin, le "Devoir" avait laissé prévoir ce remaniement. Mgr Piette fait allusion dans sa lettre de démission au fait qu'il souhaite un successeur plus jeune. M. Maurault n'a que 47 ans. Il semble très probable qu'il doit être, comme l'avait annoncé le "Devoir" du 5 juin, remplaçant à l'Université du nouveau curé de Maisonneuve.

M. Olivier Maurault est prêtre de Saint-Sulpice et supérieur de l'externat classique Grasset.

Renseignements si bonne source, nous apprenons que Mgr Piette aura d'abord un successeur intérimaire au rectorat de l'Université. Son successeur sera désigné par les évêques de la province ecclésiastique de Montréal, mais sa nomination doit être ratifiée par Rome.

On trouvera ci-dessous le texte des lettres échangées entre Mgr Piette et les autorités universitaires:

LETTRE DE Mgr PIETTE A M. EDOUARD MONTPETIT

Université de Montréal
Cabinet du Recteur
Monsieur Edouard Montpetit
Secrétaire Général
Université de Montréal
10 août 1934.

Cher Monsieur le Secrétaire Général,

J'estime que je dois à mon grand respect pour nos divers corps universitaires de porter moi-même à leur connaissance la grave épreuve que je produis et qui me concerne personnellement. Je quitte mes fonctions de recteur de notre université et je devrai prendre possession d'un autre poste ces jours-ci.

J'ai exposé les motifs de mon départ dans la lettre de démission que j'ai adressée à S. E. Mgr le Chancelier. Vous êtes autorisé à publier — à l'intention de nos universitaires — cette lettre et la réponse de Son Excellence.

Personne ne doute de la grand sacrifice que me coûte cette séparation. J'ai cru devoir l'offrir, comme beaucoup d'autres, à la sincérité du dévouement que j'ai donné depuis près de douze ans à la cause de notre université. Je ne trahis pas cette cause; je lui reste profondément attaché.

Mais le moment était venu de céder le flambeau à une main plus jeune et plus capable de soutenir l'effort. Je garde la ferme conviction que notre université triomphera bientôt de ses fragiles épreuves et que nous trouverons dans sa prospérité définitive la récompense des généreux labeurs que nous lui avons consacrés ensemble.

En vous disant Adieu, je tiens à renouveler à nos officiers généraux, à nos professeurs et administrateurs l'hommage de ma profonde estime et de ma vive gratitude.

J'espère, en particulier, le souvenir ému des nombreux services personnels que vous m'avez rendus et des bons sentiments que vous m'avez toujours témoignés avec tant de distinction.

(Signé) J.-V. PIETTE, P.A.

LETTRE DE Mgr PIETTE A S. E. Mgr LE CHANCELIER

Université de Montréal
Cabinet du Recteur
Monsieur le Chancelier,
5 juillet 1934.

L'année académique vient de se terminer; la deuxième depuis que vous m'avez confié le rectorat de l'Université. J'aurai soixante-cinq ans révolus dans un mois exactement. C'est la limite d'âge que nos règlements généraux imposent, comme terme d'office, à nos professeurs.

Dans les circonstances présentes, je crois, en conscience, qu'elle doit s'appliquer au recteur. Mes forces physiques, qui commencent à fléchir, ne pourront échapper à l'action du temps et iront sans doute assez vite en s'amoindrissant. Je ne me pardonnerais pas d'imposer volontairement un élément de faiblesse à une œuvre si importante, que j'ai profondément à cœur et qui a besoin des meilleures énergies.

Je vous prie donc, Excellence, de vouloir bien accepter ma démission et de faire à ce sujet que je sois relevé de mes fonctions de recteur par les autorités canoniques dont je tiens mon mandat.

Grève à l' "Aluminum Company"

Pittsburg, 13. (S.P.A.) — Une grève ouvrière paralyse l'Aluminum Company of America. Le président de la firme dit que les grévistes veulent l'atelier fermé. Les grévistes répondent que cela est inexact. Patrons et main-d'œuvre comptent sur une médiation fédérale.

M. J. R. Cooke est dans un état grave

Belleville, Ontario, 13. (S.P.C.) — Blessé dans un dérapage d'auto, vendredi, M. J. R. Cooke, ex-président de la Commission hydro-électrique, est dans un état qui inspire de l'inquiétude depuis ce matin.

DEMAIN: Un article de M. Albert Rioux sur le prochain congrès des bûcherons.

L'aviateur Reid blessé

Hamble, Angleterre, 13. (S.P.C.) — L'un des deux aviateurs qui ont volé du Canada en Angleterre la semaine dernière, Leonard Reid, a été légèrement blessé dans un accident d'atterrissage, après une excursion à bord de l'avion de la traversée, *The Trail of the Caribou*. L'avion est très endommagé.

M. Houde a 45 ans

M. le maire Camilien Houde fête aujourd'hui son quarante-cinquième anniversaire de naissance.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — Le DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones HArbour 1241*

La chaleur aux Etats-Unis

Chicago, 13 (S.P.A.) — La chaleur demeure intense sur plusieurs points du continent entre les Rocheuses et le Mississippi. On attribue à la chaleur 70 des morts qui se sont produites au cours du congé hebdomadaire.

A la Maison-Blanche

Washington, 13 (S.P.A.) — Le président Roosevelt a convoqué à la Maison-Blanche les chefs des organismes fédéraux d'assistance. Il y a lieu de penser que le gouvernement affectera à la réparation des dégâts de la sécheresse plus que les 525 millions de dollars qu'il destinait à cette fin.

25 ANS, 25,000

QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE, ET LE BUT SERA DEPASSÉ.

Le programme de l'Action libérale nationale

M. Paul Guoin l'expose au cours d'une assemblée à Saint-Georges de Beauce — Il veut "relibéraliser" son parti plutôt que d'en fonder un autre — Douze conseillers législatifs au lieu de vingt-quatre — Les grandes lignes du conseil économique qu'il suggère

Voici le texte du discours prononcé hier après-midi, à l'assemblée de Saint-Georges de Beauce, par M. Paul Guoin, président général de l'Action libérale nationale:

M. Paul Guoin

J'ai souvent regretté de ne pas posséder le don d'improvisation, ou tout au moins cette facilité de parole qui permet à tant de nos compatriotes de communiquer spontanément à leur auditoire, en phrases bien balancées et logiquement enchaînées, les sujets auxquels ils ont mûrement réfléchi. Et aujourd'hui plus que jamais je ne puis m'empêcher de déplorer la pauvreté de mes moyens oratoires. En effet, pour répondre comme il convient aux orateurs qui m'ont précédé, pour rendre à M. Lacroix et à vous-mêmes, mesdames et messieurs, l'hommage qui vous revient, pour exposer dignement un programme comme celui de l'Action libérale nationale, il me faudrait posséder l'éloquence vivante et fougueuse des tribuns qui ont illustré notre histoire politique. Et mon trouble et mes regrets sont d'autant plus intenses que je sais qu'en entendant tout à l'heure pour la première fois le son de ma voix, vous avez évoqué du fond de votre mémoire deux autres voix, deux grandes voix qui, tour à tour, faisant appel au cœur ou à la raison, défendirent si souvent devant vous les intérêts de notre nationalité.

C'est vous dire, mesdames et messieurs, que ce n'est pas à la légère que j'ai accepté l'honneur de diriger les destinées de l'Action libérale nationale et d'exposer son programme au peuple de cette province.

Grandes et misères de la vie politique

J'aurais préféré, je ne vous le cache pas, un rôle plus modeste, une vie plus paisible. Mieux que tout autre peut-être, je connais les grandeurs et les misères de la vie publique. Je sais les joies et les tristesses qu'elle réserve à l'homme politique; je sais aussi les joies et les tristesses qu'elle réserve à sa famille. J'ai connu la souffrance et la torture morale de l'homme politique, qui, après avoir goûté aux plus grands triomphes, constate soudain, au soir de la vie, l'ingratitude et la lâcheté de certains hommes qu'il appelait ses amis. J'ai connu aussi la souffrance et la torture morale de l'enfant et de l'adolescent qui, malgré lui, doit sacrifier sur l'autel de la patrie les douces joies de la vie de famille.

Et ce spectacle si souvent douloureux, et cette jalousie instinctive d'enfant avaient fait naître en moi l'aversion, ou plutôt, ce qui est plus juste encore, la haine de la politique. Inspiré par ce sentiment, j'ai longtemps pensé que le bonheur pour moi se résumerait à bien peu de choses: une maison de pierre des champs, au bord du grand fleuve, sous l'arbre qui verdoyait; une bibliothèque garnie de vieux bouquins et d'estampes anciennes, ou je pourrais à loisir écrire l'histoire de notre province; une ronde d'enfants joyeux et espiègles autour de leur maman.

Et il faut être bien naïf ou bien méchant, mesdames et messieurs, pour écrire ou laisser entendre que, par seule ambition personnelle, je consentirais à vivre moi-même, dans un certain point, les heures qu'à vécues mon père à la fin de sa carrière, je consentirais à faire vivre à ma femme et à mon fils unique les jours que j'ai vécus dans mon adolescence; que par seule ambition personnelle, je consentirais à abandonner la vie heureuse, paisible et facile qui était la mienne. Grâce à la Providence, le nom que je porte n'a pas besoin d'autre fleuron et mon blason n'a pas besoin d'être redoré.

Le devoir de chaque citoyen

Si je suis aujourd'hui devant vous, mesdames et messieurs, si je m'adresse à vous, c'est parce que j'ai compris la leçon de patriotisme qui se dégageait de la vie de mes pères et la leçon d'abnégation que m'a enseignée la crise; c'est aussi parce que j'ai compris que la seule chose qui compte dans la vie d'un homme, la seule chose qui puisse compenser pour toutes les misères, tous les sacrifices, tous les déboires et toutes les tristesses, c'est de pouvoir se dire, à la fin de sa vie, que l'on a fait son devoir, sans peur et sans reproche, jusqu'au bout. C'est là le vrai bonheur. Et le devoir de chaque Canadien français, aujourd'hui, mesdames et messieurs, le votre comme le mien, c'est de s'élever au-dessus de l'intérêt personnel, de l'intérêt de famille, de la classe et même de parti pour s'occuper d'un seul intérêt: l'intérêt national.

Le devoir de l'heure présente

Maintenant, mesdames et messieurs, le temps est venu d'utiliser le capital humain, les droits et les chefs de file que nous devons à nos pères; le temps est venu d'assurer la conquête nationale et économique de notre peuple. C'est le devoir de notre génération.

Certes, la tâche qui nous attend est lourde. Mais, grâce à Dieu, elle arrive à une heure particulièrement propice.

En effet, le branle-bas d'idées provoqué par la crise mondiale a permis un échange de vues entre toutes les classes de notre société. Les préjugés se sont dissipés; les cloisons quasi étanches qui existaient entre nos différents milieux se sont abattues; les portes des tours d'ivoire ont été ouvertes sous les coups de la pensée publique. Les fermiers et ouvriers, professionnels et hommes d'affaires, théoriciens et praticiens, jeunes et vieux, prêtres et laïcs, ont enfin compris qu'ils avaient des intérêts communs à défendre et que la prospérité des uns dépendait du bien-être des autres.

Et les conséquences extérieures de la crise ont aussi contribué à faciliter grandement notre tâche. Le monde entier traverse actuellement une ère de mises au point et de rajustements économiques, sociaux et politiques. Il faut en profiter non seulement pour modifier notre structure économique, mais aussi pour assurer notre avenir national.

La restauration nationale

Dans certains milieux, s'inspirant mal à propos de la doctrine de retour à la terre préconisée par Lucien Romier et par nos économistes les plus avertis, on semble croire que l'œuvre de restauration économique, se résume chez nous à une question de colonisation et d'électricité. C'est là une profonde erreur qu'il faut dissiper à tout prix. Il ne faut pas nous engager dans cette voie, excellente en elle-même, sans avoir pris les précautions élémentaires. Les conséquences néfastes de la politique d'industrialisation à outrance, qui a été le credo de cette province avant la crise, constituent une dure leçon dont il faut nous souvenir. Il ne faut pas verser dans les excès contraires; il faut garder un juste milieu.

Il est impossible, en effet, de séparer le problème de la colonisation et de l'électrification des campagnes des autres réformes agraires qui s'imposent. Comme je le disais le 30 juin dernier, au congrès général de l'A.C.J.G., à Nicolet, et comme le rappelle le manifeste de l'Action libérale nationale publié le 28 juillet dernier, l'œuvre de restauration rurale, qui est la clé de voûte du relèvement économique et qui doit être basée sur l'agriculture familiale et la coopération, se ramène à dix actions principales qui doivent être réalisées simultanément si nous voulons que la colonisation ne soit pas seulement un palliatif mais bien un remède définitif.

1. Préparation et exécution d'un vaste plan de colonisation;
2. Redressement de notre agriculture par la conquête des marchés locaux et étrangers ainsi que par l'électrification des campagnes et, à ces fins, augmentation des subsides;
3. Organisation de l'industrie complémentaire, petite et moyenne;
4. Organisation professionnelle des agriculteurs;
5. Etablissement d'un crédit agricole provincial, afin de remédier aux lacunes du crédit agricole actuel;
6. Protection de l'ouvrier et du journalier rural et du bûcheron en particulier;
7. Rachat des tenures seigneuriales par la province;
8. Collaboration avec le Conseil de l'Instruction publique pour assurer la ruralisation de l'école de rang;
9. Organisation de l'enseignement agricole supérieur et réformation de l'enseignement agricole à tous les degrés;
10. Inventaire de la Coopération fédérée et, au besoin, paiement de sa dette par le gouvernement, et remise de cette institution aux cultivateurs organisés.

Il est évident, en effet, mesdames et messieurs, pour ne donner que quelques exemples, qu'il faut assurer au colon devenu agriculteur, le moyen de vendre ses denrées; qu'il faut fournir à l'agriculteur déjà établi, le moyen d'écouler ses produits et aussi de se libérer des charges et des hypothèques qui l'étouffent; qu'il faut aussi pour prévenir la répétition toujours possible de la désertion des campagnes, apprendre aux fils de cultivateurs à connaître et à aimer la terre. Ce ne pourra s'effectuer que par le redressement de l'agriculture existante et l'organisation de la petite et de la moyenne industries, mesures qui procureront à l'agriculteur des marchés; cela ne pourra s'effectuer que par la création d'un crédit agricole et par la ruralisation de l'école de rang.

Et j'irai plus loin. Je dirai que si nous voulons mettre fin à la crise, c'est-à-dire enrayer le chômage et assurer une meilleure répartition des richesses, je dirai que ces réformes agraires doivent être accompagnées d'une série d'autres réformes non moins importantes, comme par exemple, les réformes ouvrières, les réformes économiques, financières, politiques et administratives.

Il est certain, en effet, comme nous l'avons vu plus haut, que la ruralisation bien ordonnée doit prévoir, un peu partout, à travers la province, le maintien et même la création d'un certain nombre de centres industriels. Il convient donc, entre autres choses, d'assurer à l'ouvrier qui habitera ces centres, un salaire qui lui permettra d'acheter à prix convenable les produits de l'agriculture. Le sort, le bien-être, l'aisance de l'agriculteur et de l'ouvrier, producteur et consommateur, sont intimement liés.

Voici, d'après le manifeste de l'Action libérale nationale, les réformes ouvrières qui s'imposent:

1. Loi sur le contrat de travail et codification en un seul volume de toutes nos lois ouvrières;
2. Application du rapport de la Commission des Assurances sociales;
3. Dans les mesures qu'il préconise pour la protection de l'enfance et l'extension de l'hygiène industrielle;
4. Par la création d'une assurance-maladie-invalidité propre à répartir sur le plus grand nombre les charges d'hospitalisation, de façon à libérer le budget provincial;
5. Par l'institution d'allocations aux mères nécessiteuses et de pensions de vieillesse avec la collaboration du fédéral;
6. Révision de la loi des accidents du travail;
7. Réglementation de la vente à tempérament;
8. Disposition des taudis par l'enlèvement et la construction des logements ouvriers;
9. Extension de la réglementation des heures de travail;
10. Rémunération équitable pour le travail de l'ouvrier, à l'effet de lui faciliter l'accès à la propriété;
11. Révision et extension de la loi du salaire minimum;
12. Primat du salaire sur les dividendes;
13. Application rigoureuse de la Loi de l'Observance du dimanche.

Et je conseille à ceux qui pourraient douter de l'opportunité de ces réformes, entre autres l'opportunité d'assurer une rémunération équitable pour le travail de l'ouvrier et le primat des salaires sur dividendes, je conseille, dis-je, à ceux-là, de demander à l'honorable M. R.-B. Bennett de leur transmettre une copie du fameux rapport Stevens. Ils constateront, je n'en doute pas, les injustices flagrantes, éhontées et révoltantes commises à l'égard de nos ouvriers. Ils comprendront, j'en suis sûr, la gravité de la situation et l'urgence d'y remédier sans tarder.

Mais, mesdames et messieurs, les réformes agraires et les réformes ouvrières que nous réclamons ne sauraient guérir tous les maux dont nous souffrons. Comme je le disais, il y a un instant, il faut y joindre, pour ne mentionner que celles qui nous intéressent particulièrement, les réformes économiques, les réformes financières, les réformes politiques et administratives.

En effet, il faut d'abord assurer le développement normal de l'agriculture et de la saine industrie. Pour cela, il faut briser l'emprise

Réformes agraires

Ces articles sont les suivants:

1. Préparation et exécution d'un vaste plan de colonisation;

2. Redressement de notre agriculture par la conquête des marchés locaux et étrangers ainsi que par l'électrification des campagnes et, à ces fins, augmentation des subsides;

3. Organisation de l'industrie complémentaire, petite et moyenne;

4. Organisation professionnelle des agriculteurs;

5. Etablissement d'un crédit agricole provincial, afin de remédier aux lacunes du crédit agricole actuel;

6. Protection de l'ouvrier et du journalier rural et du bûcheron en particulier;

7. Rachat des tenures seigneuriales par la province;

8. Collaboration avec le Conseil de l'Instruction publique pour assurer la ruralisation de l'école de rang;

9. Organisation de l'enseignement agricole supérieur et réformation de l'enseignement agricole à tous les degrés;

10. Inventaire de la Coopération fédérée et, au besoin, paiement de sa dette par le gouvernement, et remise de cette institution aux cultivateurs organisés.

Il est évident, en effet, mesdames et messieurs, pour ne donner que quelques exemples, qu'il faut assurer au colon devenu agriculteur, le moyen de vendre ses denrées; qu'il faut fournir à l'agriculteur déjà établi, le moyen d'écouler ses produits et aussi de se libérer des charges et des hypothèques qui l'étouffent; qu'il faut aussi pour prévenir la répétition toujours possible de la désertion des campagnes, apprendre aux fils de cultivateurs à connaître et à aimer la terre. Ce ne pourra s'effectuer que par le redressement de l'agriculture existante et l'organisation de la petite et de la moyenne industries, mesures qui procureront à l'agriculteur des marchés; cela ne pourra s'effectuer que par la création d'un crédit agricole et par la ruralisation de l'école de rang.

Et j'irai plus loin. Je dirai que si nous voulons mettre fin à la crise, c'est-à-dire enrayer le chômage et assurer une meilleure répartition des richesses, je dirai que ces réformes agraires doivent être accompagnées d'une série d'autres réformes non moins importantes, comme par exemple, les réformes ouvrières, les réformes économiques, financières, politiques et administratives.

Il est certain, en effet, comme nous l'avons vu plus haut, que la ruralisation bien ordonnée doit prévoir, un peu partout, à travers la province, le maintien et même la création d'un certain nombre de centres industriels. Il convient donc, entre autres choses, d'assurer à l'ouvrier qui habitera ces centres, un salaire qui lui permettra d'acheter à prix convenable les produits de l'agriculture. Le sort, le bien-être, l'aisance de l'agriculteur et de l'ouvrier, producteur et consommateur, sont intimement liés.

Voici, d'après le manifeste de l'Action libérale nationale, les réformes ouvrières qui s'imposent:

1. Loi sur le contrat de travail et codification en un seul volume de toutes nos lois ouvrières;

2. Application du rapport de la Commission des Assurances sociales;

3. Dans les mesures qu'il préconise pour la protection de l'enfance et l'extension de l'hygiène industrielle;

4. Par la création d'une assurance-maladie-invalidité propre à répartir sur le plus grand nombre les charges d'hospitalisation, de façon à libérer le budget provincial;

5. Par l'institution d'allocations aux mères nécessiteuses et de pensions de vieillesse avec la collaboration du fédéral;

6. Révision de la loi des accidents du travail;

7. Réglementation de la vente à tempérament;

8. Disposition des taudis par l'enlèvement et la construction des logements ouvriers;

9. Extension de la réglementation des heures de travail;

10. Rémunération équitable pour le travail de l'ouvrier, à l'effet de lui faciliter l'accès à la propriété;

11. Révision et extension de la loi du salaire minimum;

12. Primat du salaire sur les dividendes;

13. Application rigoureuse de la Loi de l'Observance du dimanche.

Et je conseille à ceux qui pourraient douter de l'opportunité de ces réformes, entre autres l'opportunité d'assurer une rémunération équitable pour le travail de l'ouvrier et le primat des salaires sur dividendes, je conseille, dis-je, à ceux-là, de demander à l'honorable M. R.-B. Bennett de leur transmettre une copie du fameux rapport Stevens. Ils constateront, je n'en doute pas, les injustices flagrantes, éhontées et révoltantes commises à l'égard de nos ouvriers. Ils comprendront, j'en suis sûr, la gravité de la situation et l'urgence d'y remédier sans tarder.

Mais, mesdames et messieurs, les réformes agraires et les réformes ouvrières que nous réclamons ne sauraient guérir tous les maux dont nous souffrons. Comme je le disais, il y a un instant, il faut y joindre, pour ne mentionner que celles qui nous intéressent particulièrement, les réformes économiques, les réformes financières, les réformes politiques et administratives.

En effet, il faut d'abord assurer le développement normal de l'agriculture et de la saine industrie. Pour cela, il faut briser l'emprise

des trusts qui, parce que nous les avons laissés grandir sans les contrôler, étouffent littéralement notre vie économique. Nous croyons que les réformes économiques que nous avons placées dans notre programme, qui vous sera distribué tout à l'heure et que vous pourrez étudier, nous croyons, dis-je, que les réformes économiques que nous avons préparées atteindront sûrement et efficacement ce but. Je n'ai pas le temps de vous en dire plus sur ce sujet. Je sais que, grâce à la belle campagne poursuivie par l'honorable M. Bouchard et le Docteur Philippe Hamel, la question vous est suffisamment familière.

Il faut ensuite, mesdames et messieurs, empêcher que l'épargne de la classe agricole et de la classe ouvrière, qui, normalement, devrait leur assurer la prospérité, ne soit accaparée par la finance véreuse. Ici interviennent les réformes financières qui se lisent comme suit:

1. Révision de la loi des compagnies, à fond social, afin de prévenir l'exploitation du petit épargnant et d'assurer la protection de l'actionnaire et du porteur de débiteurs;

2. Uniformisation de ladite loi dans tout le Canada;

3. Création par la province d'un organisme spécial pour assurer l'application compétente et rigoureuse de ladite loi;

4. Je sais, mesdames et messieurs, qu'il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point. Vous connaissez tous ces notaires de grand chemin qui, en échange de la vision dorée de châteaux en Espagne ou même de châteaux canadiens, vous arrachent vos économies. Pour empêcher ces escroqueries, qui sapent à la base même les possibilités de notre indépendance économique, nous croyons qu'il est nécessaire et possible d'organiser un système de police aussi efficace, par exemple, que celui de la Commission des liqueurs de la province de Québec.

Donc, mesdames et messieurs, réformes agraires, réformes ouvrières, réformes économiques et réformes financières, voilà quelques-unes des mesures auxquelles il faut avoir recours sans tarder pour assurer notre renaissance économique et notre survie nationale. Mais, mesdames et messieurs, il est inutile d'espérer, et j'insiste sur ce point, que nous obtiendrions ces réformes essentielles si elles ne sont accompagnées de réformes politiques et administratives.

Réformes politiques

La crise que nous traversons, il ne faut pas l'oublier, est due en grande partie aux abus et aux erreurs de toutes sortes qui se sont glissés dans l'application du régime démocratique. Le principal de ces abus est l'avidité de la haute finance, qui, par l'entremise de la caisse électoral, depuis la fin de la grande guerre, surtout, a dirigé à son gré, à sa guise et suivant ses intérêts, les destinées des peuples; la principale de ces erreurs a été l'absence de collaboration entre les hommes politiques, les sociologues, les économistes et les techniciens.

Pour mettre fin à ces abus, pour réparer ces erreurs, il ne faut pas avoir peur d'avoir recours à une formule d'action bien définie. L'histoire nous fournit sur ce point un exemple qui est en même temps une mise en garde: les réactions violentes qui ont mis fin aux excès de la monarchie absolue et dont la Révolution française est restée le prototype. Et la situation actuelle nous offre des enseignements non moins significatifs: les régimes politiques nouveaux adoptés par certains pays comme l'Autriche et l'Italie. Sans verser dans le communisme ou le socialisme, sans verser dans le fascisme, il importe donc de libérer nos hommes politiques de la dictature économique et de leur permettre à nos économistes, nos techniciens et nos spécialistes de collaborer plus étroitement à la direction des affaires publiques.

Fonds électoraux

Nous parviendrions à ce double but en contrôlant d'abord les souscriptions faites aux fonds électoraux par les compagnies à responsabilité limitée, en réglementant ensuite la participation des ministres aux conseils d'administration des grandes compagnies et, enfin, en transformant notre Conseil législatif en un Conseil économique.

Point n'est besoin, j'imagine, mesdames et messieurs, d'argumenter en faveur des deux premières réformes que je viens d'énoncer. Chaque citoyen intègre de cette province, électeur, député, conseiller législatif et ministre, sait jusqu'à quel degré d'asservissement abject nous a réduits la dictature économique, par le truchement de la caisse électoral, jusqu'à quel point cet asservissement a été contraire à l'intérêt général du peuple de cette province, en dénaturant l'expression de l'opinion publique et ses justes réclamations. On me traitera sans doute d'idéaliste en me disant, suivant la formule consacrée, que les élections ne se font pas avec des prières. Je répondrai simplement en disant que si tous les intérêts, électeurs et gouvernants, ne se hâtent pas d'apporter un peu d'idéal, de désintéressement, de patriotisme, d'esprit chrétien et social dans l'application électorale de notre régime démocratique, celui-ci ira infailliblement à la ruine.

Le conseil législatif

Passons maintenant, mesdames et messieurs, à la question primordiale: la transformation du conseil législatif en un conseil économique. C'est là la base logique de toute renaissance économique, la base nécessaire à notre survie nationale, et la seule réponse honnête et définitive aux problèmes auxquels nous avons à faire face actuellement.

Le manifeste de l'Action libérale nationale est la preuve éclatante de cette affirmation. Notre programme, et je tiens à le proclamer hautement afin de leur rendre l'honneur et le mérite qui leur a été si souvent refusé dans le passé, notre programme, dis-je, tout comme la politique récemment inaugurée par le gouvernement provincial, tout

comme les idées préconisées par le chef de l'opposition, est inspiré largement des réformes d'ordre politique, économique et social, élaborées par nos économistes, nos sociologues et leurs disciples.

L'Ecole sociale populaire

Nous avons pris comme base d'étude et de discussion, pour préparer notre manifeste, le programme de Restauration sociale publié sous les auspices de l'Ecole sociale populaire. Les contacts que nous avons établis préalablement avec les différentes classes de notre société nous ont permis de constater que ce document reflétait de façon assez juste non seulement l'opinion de nos esprits les plus avertis mais aussi les sentiments, les aspirations et les besoins populaires.

Nous avons donc jugé à propos, en définitive, de suivre les grandes lignes du programme de Restauration sociale. Nous y avons fait cependant plusieurs changements. Il fallait tenir compte de certains commentaires judicieux provoqués par la publication de ce premier plan d'ensemble et de la marche des idées. Il fallait surtout transposer ces doctrines dans le domaine de l'action politique et pratique, en y incorporant nos idées personnelles.

Réformes financières

1. Révision de la loi des compagnies, à fond social, afin de prévenir l'exploitation du petit épargnant et d'assurer la protection de l'actionnaire et du porteur de débiteurs;

2. Uniformisation de ladite loi dans tout le Canada;

3. Création par la province d'un organisme spécial pour assurer l'application compétente et rigoureuse de ladite loi;

4. Je sais, mesdames et messieurs, qu'il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point. Vous connaissez tous ces notaires de grand chemin qui, en échange de la vision dorée de châteaux en Espagne ou même de châteaux canadiens, vous arrachent vos économies. Pour empêcher ces escroqueries, qui sapent à la base même les possibilités de notre indépendance économique, nous croyons qu'il est nécessaire et possible d'organiser un système de police aussi efficace, par exemple, que celui de la Commission des liqueurs de la province de Québec.

Donc, mesdames et messieurs, réformes agraires, réformes ouvrières, réformes économiques et réformes financières, voilà quelques-unes des mesures auxquelles il faut avoir recours sans tarder pour assurer notre renaissance économique et notre survie nationale. Mais, mesdames et messieurs, il est inutile d'espérer, et j'insiste sur ce point, que nous obtiendrions ces réformes essentielles si elles ne sont accompagnées de réformes politiques et administratives.

Ceux qui ont été les précurseurs

Donc, mesdames et messieurs, on peut affirmer que les principaux artisans de l'orientation nouvelle donnée à la politique de la province, par les hommes politiques de tout calibre, ceux qui sont sincères comme ceux qui ne le sont pas, on peut affirmer, dis-je, que les principaux artisans de cette orientation nouvelle sont MM. Edouard Montpetit, Edras Minville, Olivier Asselin, les RR. PP. Papin, Archambault, Chagnon et Lévesque, l'abbé Lionel Groulx, MM. Albert Roux, Eugène L'Heureux, Henry Laureys, Paul Riou, Thomas Poulin, Omer Héroux, Georges Pelletier et tant d'autres dont il me serait trop long d'énumérer les noms.

Et devant ce fait indéniable, je dis qu'il est de la plus élémentaire justice de faire participer ces hommes, intégrés et renseignés, à la direction des affaires publiques. D'ailleurs, ce n'est pas uniquement une question de justice, c'est aussi une question d'élémentaire sagesse politique.

En effet, je tiens à vous en prévenir loyalement, pour mettre au point notre programme, pour scruter, approfondir chacun des points qu'il soulève, il faudra nécessairement rechercher et obtenir le concours de spécialistes et de techniciens. Et comme je le disais tout à l'heure, j'affirme que c'est là la seule réponse honnête et définitive aux problèmes actuels.

Réformes administratives

L'une des graves erreurs de notre régime démocratique a été d'abord de croire que la science d'administrer les choses de l'Etat était une science infuse, et ensuite, de croire que les représentants du peuple pourraient en même temps et à la fois, s'occuper de leurs intérêts personnels, des intérêts de l'Etat et des intérêts de leurs électeurs. Il ne faut pas oublier, en effet, et ce n'est pas faire ressortir avec justice l'ingratitude de son rôle, que l'homme politique actuel, ministre ou député, si bien doué ou si bien disposé soit-il, a peu de temps à consacrer à la lecture et à l'étude. Comme je le disais tantôt, l'administration de son département, la gestion de ses affaires personnelles, les intérêts immédiats de ses électeurs, occupent tout son temps. Et c'est là, dans ce désarroi d'idées, ce conflit d'intérêts, cette absence de temps pour l'étude, la réflexion et la méditation, qu'il faut chercher, je crois, la véritable raison pour laquelle des questions aussi importantes, par exemple, que celle du crédit agricole, n'ont pas encore reçu de solution.

Il faut un crédit agricole

Evidemment, je pourrais, comme beaucoup d'autres, vous dire, vous donner sur la question quelques aperçus généraux.

Je pourrais vous dire, entre autres, que l'expérience durant ces dernières années du crédit agricole fédéral ne paraît pas avoir donné des résultats satisfaisants au cultivateur de cette province; que je doute fortement que la nouvelle loi passée par le gouvernement Bennett à la dernière session fédérale, loi qui accorde aux cultivateurs le droit de faire des concordats, améliore grandement la situation actuelle; que je crois que ce problème est un des plus sérieux de l'heure présente, non seulement pour la classe agricole mais pour toute notre province, pour notre système économique, pour la paralysie de nos cultivateurs ne pourront pas sortir de leur embarras financier; que pendant cette crise, le gouvernement fédéral a aidé nos grandes institutions bancaires en faisant ce que l'on appelle le réescompte, opération qui consiste à escompter à nouveau le papier ou valeurs de crédit que les banques avaient escomptées; que ce réescompte a été fait pour aider ces institutions à traverser la crise; que le même gouvernement a été jusqu'à garantir près de soixante millions pour une institution privée telle que la C. P. R.; qu'il a fait plus; qu'il a passé un ordre en conseil, le 31 décembre 1931, pour permettre de surseoir aux actions communes que les compagnies d'assurance sur la vie avaient en portefeuille et ce pour sauver ces institutions que ce n'est que deux ans et demi après cette date que ce même gouvernement pense à la classe qui produit la plus grande partie de notre richesse nationale et ce, comme je l'ai dit plus haut, par une loi qui semble défectueuse et injuste à sa face même.

Crédit rural provincial

Je pourrais également ajouter que, devant l'expérience du passé, je crois que le seul moyen de remédier aux maux de la classe agricole du Québec dans le domaine financier, c'est de créer un crédit rural provincial modelé en quelque sorte sur ceux déjà existants en Belgique, aux Indes, en Egypte et au Danemark qui, ainsi que vous le

CIGARETTES DUCHESSE

CONSERVEZ LES "MAINS DE BRIDGE"
10 pour 10¢ — 20 pour 20¢ — 25 pour 25¢
Manufacturées par L.-O. Grothe, Limitée, fabricants des fameux cigares
PEG TOP et WEBSTER.
Maison canadienne et indépendante.

QUINCAILLERIE DURAND

Limitée
Serrurerie décorative
Quincaillerie de bâtiment
Coutellerie — Outils — Couleurs
et vernis — Articles de jardinage
804 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. MARquette 2484

Exposition de Valleyfield

14-15-16 et 17 Août 1934

Superbes exhibits d'animaux pur-sang et parades —

Courses de chevaux et attractions nombreuses et intéressantes

PROGRAMME DU SOIR SENSATIONNEL

Dr S.-W. Laroche, Président J. Malouin, Secrétaire-trésorier

savez, sans doute, est un de nos grands concurrents sur le marché anglais; que ce même système a été établi récemment en Malaisie où il semble donner d'excellents résultats; que je crois que nos cultivateurs ont besoin de trois sortes de crédit: 1. Celui à court échéance pour faire face à des circonstances imprévues comme le manque des récoltes, la maladie ou la mortalité; 2. Prêt à quelques mois pour achat d'animaux ou d'instruments aratoires; 3. Prêts à long terme pour achat de fermes ou pour améliorations à ces dernières; que je crois également que ces prêts devraient être faits à un meilleur taux d'intérêt que ceux consentis au commerçant et à l'industriel car le profit du cultivateur est moindre que celui des deux premiers et que je crois que le système actuel de nos banques à chartes est nuisible à nos habitants" parce qu'il sert à drainer l'argent de nos campagnes dans les villes.

Comité de législation

Je vous rappellerai brièvement pour illustrer ce point par quelques exemples frappants, qu'au chapitre des réformes économiques, nous préconisons ou plutôt, nous préconisons, le 28 juillet dernier la création d'une commission indépendante, spécialement nommée dans ce but pour enquêter sur la question de l'électricité et que dernièrement, M. P.-E. Gagnon, avocat de Rimouski, faisait une suggestion très opportune et qui serait le meilleur moyen d'assurer des réformes financières, justes et équitables: la formation d'un comité permanent de législation composé de juges, de professeurs d'Universités et d'avocats éminents, pour collaborer avec le gouvernement dans l'élaboration des lois.

Examinons maintenant, mesdames et messieurs, si vous le voulez bien, comment nous pourrions introduire ces différents comités d'études dans notre système parlementaire, comment nous pourrions les coordonner, comment nous pourrions, sans aucune dépense additionnelle, assurer leur fonctionnement.

L'organisme qui nous permettrait de grouper nos esprits les plus avertis, l'organisme conducteur qui nous permettrait d'étudier simultanément tous nos problèmes et de remédier vraiment à la crise, c'est, je le répète, le conseil économique.

Le conseil économique

L'idée n'est pas nouvelle. MM. Montpetit, Minville, Eugène L'Heureux, Asselin et plusieurs autres ont, à maintes reprises, démontré la nécessité d'un organisme semblable pour notre province. J'ai, moi-même, eu l'occasion d'en causer assez souvent.

Cependant, jusqu'à date, on s'est surtout occupé de lancer l'idée, c'est-à-dire d'en démontrer les avantages et, comme je le disais tout à l'heure, la nécessité, sans entrer beaucoup dans les détails de l'organisation même du conseil, sans analyser d'autre part ce qui a été fait, dans ce sens, dans les autres pays.

J'estimerai donc, aujourd'hui, en quelques minutes de faire une courte revue des différents conseils économiques qui ont surgi un peu partout dans le monde, qu'il est à chercher comment nous pourrions adapter cette nouvelle formule à la vie économique et politique de notre province.

Le temps, évidemment, ne me permettra pas d'entrer dans tous les détails techniques de l'organisation des différents conseils économiques. Pour cela, il me faudrait, à l'instar de quelques parlementaires très connus, vous faire subir un discours

— CALENDRIER —

Demain MARDI, 14 AOÛT 1934.
Vigile de l'Assomption.
Lever du soleil, 4 h. 32.
Coucher du soleil, 8 h. 59.
Dernier quart, le 7, à 1 h. 32m.
Nouvelle lune, le 10, à 3 h. 52m.
Premier quart, le 11, à 11 h. 39m.
Pleine lune, le 12, à 2 h. 42m.
Dernier quart, le 13, à 2 h. 46m.
du soir.

— DEMAIN —

BEAU, MOINS CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 74.
Minimum aujourd'hui 59.
Même date l'an dernier 75.
Minimum l'an dernier 62.
Même date l'an dernier 65.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 30.00, 11 h. a.m. 30.05, midi: 30.08.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Le programme de l'"Action libérale nationale"

(Suite de la deuxième page)

rendre des décisions qui sont sures, cependant, au droit de veto le Mussolini, ce qui n'est pas peu dire.

La seconde catégorie, la plus nombreuse, comprend une variété de groupes, composés d'experts, de spécialistes ou de représentants de diverses professions que le gouvernement consulte au besoin.

Le nombre des différents conseils varie beaucoup. Celui de l'Allemagne comptait trois cent vingt-six experts, les moins, avant l'avènement de l'expert unique: M. Hitler! L'Italie a cent soixante-cinq experts, la France quarante-sept pour en venir à l'Irlande qui n'en possède que six. Remarquons un passant que l'Écosse n'a pas de conseil économique, sans doute, pour des raisons d'économie... politique!

Les membres sont choisis de cinq à dix personnes: 10 à 15 sont élus par le peuple; 20 nommés par les différents groupements économiques; 30 Choisis par le gouvernement; 40 Nommés par le gouvernement sur la recommandation de groupes professionnels tels que syndicats ouvriers, etc.; 50 Membres ex officio de ce conseil par suite des postes qu'ils occupent dans l'administration gouvernementale.

Presque toujours les agriculteurs et les ouvriers sont représentés dans ces conseils, tandis que les professions libérales sont rares, probablement afin d'en exclure les avocats! De même, les artistes, les professeurs et les autres êtres éminents sont ordinairement soigneusement tenus à l'écart.

Tous les conseils ont un secrétaire permanent et rétribué par l'État, qui est la base de l'organisation.

Comme vous pouvez le constater, mesdames et messieurs, le conseil économique est une chose très simple sur le papier. C'est aussi une formule très à la mode. Voyons maintenant, en quelques mots, comment nous pourrions l'adapter à nos besoins et l'introduire dans notre organisme politique.

Ce qu'il nous faudrait

Voici les grandes lignes d'un conseil économique que, je crois, nous pourrions adopter.

L'organisation de ce conseil, dont le président serait nommé par le gouvernement, comporterait un comité-directeur, autant de sous-comités qu'il y a dans la province de branches importantes de l'activité économique et un secrétaire général. Chacune des branches de l'activité économique serait représentée par un spécialiste dans le comité-directeur. Ainsi, il y aurait un économiste, un ingénieur agricole, un commerçant, un juriste, un sociologue, un banquier, etc.

Désignés par les associations professionnelles, les syndicats ouvriers, les Chambres de commerce, les universités, etc., des candidats à la charge de membres du comité-directeur seraient proposés à l'État qui choisirait parmi eux le nombre nécessaire. Les membres des sous-comités seraient choisis de la même façon, avec cette différence que le comité-directeur aurait voix au chapitre pour désigner les candidats. Les membres du comité-directeur et des sous-comités ne recevraient pas de rémunération fixe mais auraient droit à un jeton de présence.

Le conseil économique procéderait par enquêtes, par l'intermédiaire de ses sous-comités. Une assemblée plénière, réunissant le comité-directeur et les sous-comités, déciderait des mesures à suggérer au gouvernement. En même temps que le rapport serait transmis aux ministres, il serait publié dans les journaux afin d'éclairer, d'orienter et d'alerter l'opinion publique.

Un conseil législatif de 12 membres

La façon d'introduire ce nouveau rouage dans notre machine administrative n'est pas très compliquée. Il suffirait, comme je l'écrivais dans le Canada, en 1932, et comme nous le disons dans notre manifeste, de transformer notre conseil législatif dont le rôle, il faut bien l'avouer, ne répond plus

aux besoins du moment. En somme, notre conseil législatif, émané et réduit à douze membres tout au plus, serait le comité-directeur de notre conseil économique.

Jetons de présence

Donc, mesdames et messieurs, parce qu'elle comporte la réduction du nombre de nos conseillers et parce que le travail de ceux-ci ne serait plus rétribué par le jeton de présence, cette transformation du conseil législatif en un conseil économique comporte deux grands avantages qu'il convient de faire ressortir: économie et collaboration de nos compétences dans l'administration de la chose publique.

Compression des ministères

Mais ce n'est pas tout. Grâce aux services que rendra ce conseil économique, il sera possible de réduire le nombre des ministères en combinant ceux qui logiquement devraient ne faire qu'un. Ainsi, nous pourrions, je crois, réunir en un seul ministère, la colonisation et l'agriculture. Nous pourrions joindre les travaux publics à la voirie, le travail au commerce, et ainsi de suite, sans compter que nous pourrions faire disparaître les ministères sans portefeuille qui, si je suis bien informé, ont tout de même un portefeuille puisqu'ils reçoivent deux mille dollars par année.

Le lieutenant-gouverneur

Ajoutons à ces économies substantielles celle qui résultera de la remise entre les mains du juge en chef de la Cour d'appel des pouvoirs du lieutenant-gouverneur, ce qui, surtout, résultera de la diminution des membres de la Commission des liquors et des intermédiaires qui alimentent le commerce de celle-ci. De ce dernier chef, je crois que nous pourrions économiser au moins un million de dollars par année.

Appel à la coopération

Voilà, mesdames et messieurs, les grandes lignes de notre programme. Comme nous l'écrivions lors de sa publication, nous n'avons pas la prétention de croire qu'il soit dans son ensemble, définitif et parfait. R est suffisamment élaboré cependant pour nous permettre de rechercher les adhésions et la collaboration dont nous avons besoin pour parfaire notre œuvre et la mener à bonne fin. Et c'est votre collaboration, et votre adhésion que je suis venu chercher aujourd'hui, mesdames et messieurs. Je sais que vous ne me la refuserez pas. Je sais que vous l'accepterez de bon cœur — et vous êtes de ce nombre — qui ont assez de clairvoyance pour comprendre qu'il est temps que nous ayons un programme de reconstruction nationale, qui, tout en sachant respecter les droits des autres branches de notre activité économique, soit nettement et intelligemment à base agricole.

Nous ne sommes ni révolutionnaires ni démagogues

Comme vous avez pu le constater, nous ne sommes ni des révolutionnaires, ni des démagogues, nous savons mieux que tout autre peut-être respecter le passé dans ce qu'il a de bon, utile et de noble. Nous croyons simplement et fermement que les idées et les formules, qui étaient pratiques il y a cinq, dix, quinze ou vingt ans, doivent être remplacées par d'autres idées et d'autres formules conformes aux besoins de l'heure présente, et que nous pouvons faire cela sans renier en aucune façon l'œuvre de nos pères.

Nous croyons à la nécessité d'une action politique vivante et constructive qui, tout en sachant reconnaître la valeur de certaines œuvres antérieures et le mérite de leurs auteurs, se préoccupe avant tout du présent et de l'avenir. Nous croyons à la nécessité d'adapter la politique provinciale aux besoins urgents d'aujourd'hui.

Les partis politiques

Sera-t-il nécessaire pour cela, et je réponds ici à la question que se pose en ce moment l'opinion publique, sera-t-il nécessaire pour cela d'établir une nouvelle division de nos partis politiques? Je ne le crois pas.

La doctrine libérale, de par sa nature même, est la doctrine de la liberté de pensée et de parole, de idées nouvelles, des innovations, des réformes et des évolutions. Nous avons besoin actuellement, comme je le disais tout à l'heure, d'une évolution politique. C'est pourquoi j'estime que c'est le parti libéral, je ne dis pas un parti libé-

Mort de l'infant Gonzalo, quatrième fils de l'ex-roi Alphonse XIII

Il a été victime d'un accident d'auto, en Autriche

Krumpendorf (Autriche), 13 (S.P.C.-Havas). — L'infant Gonzalo, quatrième fils de l'ex-roi Alphonse XIII d'Espagne, est mort, victime d'un accident d'automobile qui a eu lieu ce matin. Il voyageait dans une auto que conduisait une de ses sœurs. L'auto a frappé un bicycliste, puis a capoté.

Le jeune prince séjournait en Autriche avec son père. Sa mère, l'ex-reine Victoria, était en France, à Divonne, au moment de l'accident. Elle est partie pour l'Autriche en apprenant la tragique nouvelle.

L'infant Gonzalo avait récemment terminé ses études à l'Université de Louvain. Deux de ses frères aînés, les infants Alphonse et Jaime, ayant renoncé à leurs droits au trône, il prenait place immédiatement dans la lignée royale.

Malgré le parti libéral, "relibéralisé", si je puis dire, sur bien des points, qui normalement devrait opérer les réformes que nous réclamons.

Mais la couleur politique n'est qu'un point secondaire. Ce qui importe pour le moment c'est de nous rallier tous, généreusement et résolument, autour du programme de l'Action libérale nationale, pour enrayer le chômage, pour assurer une meilleure répartition des richesses, et pour ramener dans le cœur de chacun la part de joie, de bonheur et de paix à laquelle il a droit.

Pour cela, il faut le concours de toutes les bonnes volontés. Notre fleuve, dont la force recueillie est formée des forces réunies des ruisseaux, des rivières et des torrents, est un magnifique symbole d'union dont nous devons nous inspirer davantage, si nous voulons, comme le fleuve atteint l'océan, atteindre notre destinée nationale.

L'ASSEMBLEE D'HIER

On trouvera en page 8 le compte rendu de l'Assemblée de St-Georges de Beauce, hier.

Ordination sacerdotale de quinze Jésuites

DANS LA CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR A L'IMMACULEE-CONCEPTION

Son Excellence Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a présidé hier matin à l'ordination sacerdotale de quinze Jésuites du Noviciat de l'Immaculée-Conception.

La cérémonie a eu lieu à 8 heures, dans la chapelle du Sacré-Coeur, attenante au Scolasticat, rue Rachel.

Les ordinands étaient les RR. PP. Lucien Hardy, Antoine Fortier, Lucien Thibodeau, Gérard Goulet, Georges-Henri d'Auteuil, Réal Lafond, Léon Langlois, Roméo Bergeron, Léon Paul Bonrasson, Marcel Dufresne, Philippe Bélanger, Wilbrod Hébert, Roméo Beauséjour, Yvan Forest et Antonio Genest.

D'autres Jésuites de langue anglaise ont reçu le sacerdoce, hier, à la chapelle du Collège Loyola, des mains de S. E. Mgr Couturier.

M. le curé Ovila Landry fête

Les Trois-Rivières, 13 (D.N.C.). — Les paroissiens de St-François d'Assise ont fêté le vingt-cinquième anniversaire de prêtre de M. le curé J. Ovila Landry. La messe pontificale fut célébrée par Mgr Comtois, assisté de M. le chanoine Téléphore Giroux. Le R. P. A. de Grandpré, C.S.V., a prononcé le sermon.

Le chant du Te Deum a clôturé la cérémonie. M. l'abbé Emilien Girard a lu une adresse. Une bourse fut ensuite présentée à M. le curé Landry, qui répondit en termes émus. Mgr Comtois ajouta quelques mots.

Le prince de Galles refuse une médaille

Biarritz, France, 13 (S.P.A.). — On apprend que le prince de Galles ne veut pas accepter une médaille de la Société de la Croix-Rouge française qui offre pour le sauvetage d'un garçonnet qui était sur le point de se noyer. Après le sauvetage, le prince avait répondu à des personnes qui le félicitaient que plusieurs autres baigneurs s'étaient portés au secours de l'enfant.

Le prince de Galles, 13 (S.P.A.). — On apprend que le prince de Galles ne veut pas accepter une médaille de la Société de la Croix-Rouge française qui offre pour le sauvetage d'un garçonnet qui était sur le point de se noyer. Après le sauvetage, le prince avait répondu à des personnes qui le félicitaient que plusieurs autres baigneurs s'étaient portés au secours de l'enfant.

Le prince de Galles, 13 (S.P.A.). — On apprend que le prince de Galles ne veut pas accepter une médaille de la Société de la Croix-Rouge française qui offre pour le sauvetage d'un garçonnet qui était sur le point de se noyer. Après le sauvetage, le prince avait répondu à des personnes qui le félicitaient que plusieurs autres baigneurs s'étaient portés au secours de l'enfant.

Le prince de Galles, 13 (S.P.A.). — On apprend que le prince de Galles ne veut pas accepter une médaille de la Société de la Croix-Rouge française qui offre pour le sauvetage d'un garçonnet qui était sur le point de se noyer. Après le sauvetage, le prince avait répondu à des personnes qui le félicitaient que plusieurs autres baigneurs s'étaient portés au secours de l'enfant.

quête de la liberté pour cette patrie qu'ils chérissaient. M. Morin remercie la Société des Artisans qui offre ce monument à la Commission, il remercie tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce beau geste. Ce monument sera un lieu de pèlerinage pour la race canadienne-française, nous pourrions saluer ces braves, nous découvrir devant leur mémoire. Gloire et reconnaissance à ces grands disparus, imitons leur courage et leur vertu.

Le monument érigé à Saint-Denis est une pyramide de pierres des champs et porte deux plaques de bronze. Sur la première on lit: "Erigé sous l'autorité de la Commission des monuments historiques de la province de Québec par les soins de la Société des Artisans Canadiens-Français, le 12 août 1934." La seconde, qui est bilingue, porte cette inscription: "Ici, le 23 novembre 1837, les patriotes repoussèrent les troupes régulières commandées par le colonel Gore."

Au souper à Saint-Jean, on remarqua à la table d'honneur MM. Rodolphe Bédard, président général de la Société; Téléphore Brasseur, 1er vice-président; Elzéar Hurlbut, 2ème vice-président; Ronaldo Guillemette, 3ème vice-président; Norbert Decelles, de Woonsocket, R.I.; le sénateur Gustave Lacasse; le R. P. Engelbert, assomptionniste, de Worcester, Mass.; Agédis Fautoux, l'abbé Odor Archaubault, de Crabtree Mills; l'abbé Joseph-Philibert Dalpe, aumônier du pénitencier de Saint-Vincent de Paul; J.-V. Desaulniers, Dr Arthur Leclerc, de Québec; Euclide Desjarlais, Arthur Lemay et L. J. Bélanger.

Après le banquet, il n'y a pas eu de discours et les congressistes étaient de retour à Montréal vers onze heures. Le congrès se continue aujourd'hui et demain.

LE CONGRES GENERAL

Voici le programme des deux jours:

Lundi, le 13 août 1934:

9.00 a.m. Ouverture officielle du congrès général.
10.00 a.m. Visite de S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique.
Entre 3.00 et 4.00 p.m. Excursion à l'île du Seigneur (en autobus).

Mardi, le 14 août 1934:

8.30 a.m. A l'église Notre-Dame de Bonsecours, coin des rues Bonsecours et Saint-Paul, messe à la mémoire des sociétaires défunts.
9.00 a.m. Séance du congrès général.
2.00 p.m. Seconde séance.

Mgr Cassulo assiste à la séance ce matin

S. E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, a pris part ce matin à la première séance du congrès général de la Société des Artisans canadiens-français. A l'arrivée de Son Excellence, on a suspendu l'étude des rapports qu'on avait commencée. Le président du congrès, M. J. V. Desaulniers, a souhaité la bienvenue au délégué apostolique. Puis l'aumônier général de la Société, Mgr G. M. LePailleur, a lu le message envoyé par les Artisans au Souverain Pontife à l'occasion du congrès. Le président général, M. Rodolphe Bédard, a prononcé son discours aux délégués. Mgr Cassulo a parlé ensuite, a fait l'éloge de la Société des Artisans; il a lu le message du Pape en réponse à celui que les congressistes ont envoyé et leur a donné la bénédiction apostolique. Mgr LePailleur, M. Bédard ont ensuite remercié Son Excellence.

Starhemberg et Mussolini

Rome, 13 (S. P. A.). — On commente fort diversément, aujourd'hui, une entrevue du Duce et du prince von Starhemberg, vice-chancelier d'Autriche.

L'élection au pays basque

Madrid, 13 (S.P.C.-Havas). — Le gouvernement Samper a fait arrêter 25 maires et 30 conseillers municipaux du pays basque sous l'accusation d'avoir cherché à procéder illégalement à des élections. Leur tentative est une manifestation du conflit régionaliste.

Emute chez des cultivateurs

Cork, 13 (S. P. A.). — Une saisie effectuée pour arriérés d'impôt foncier a causé une émeute chez des cultivateurs aujourd'hui. Un homme a été grièvement blessé.

M. Taschereau est en excellente santé

Le bruit a couru ce matin, lancé on ne sait trop par qui, que M. L.-A. Taschereau, premier ministre, était mort subitement. Heureusement, la rumeur était fautive. M. Taschereau travaillait à son bureau lorsqu'on lui a appris la nouvelle de son décès précipité. Il a accueilli la fausse nouvelle avec humour.

M. Taschereau est en excellente santé.

Chez les Maristes

Liste des obédiences — La ferme de la maison provinciale d'Iberville sera organisée sur un plan nouveau et servira à l'enseignement agricole pratique.

Saint-Hyacinthe, 13 (D.N.C.).

Le Rev. Frère Marie-Stratonique, provincial des Frères Maristes au Canada, de passage au noviciat de Saint-Hyacinthe, nous communique la liste des obédiences dans sa communauté.

Le R. F. Elie-Frédéric, économiste provincial, ayant terminé ses six ans de directorat à la maison provinciale, a été nommé directeur de l'Ermitage Champagnat, à Iberville; le F. Paul-Henri, qui remplissait les fonctions d'économiste du collège Laval, devient directeur de la maison provinciale et est remplacé comme économiste par le F. Joseph-Antoine; le F. Joseph-Angélique, directeur à l'école des Saints-Marcel, à Québec, est nommé directeur de l'école de la classe d'affaires à Chicoutimi, devient directeur de l'école de Belœil en remplacement du F. Joseph-Augustin, nommé directeur de l'école de Montmorency; le F. Louis-Adolphe, directeur à l'école d'Henriville, est nommé directeur de l'école de l'Israël et est remplacé par le F. Charles-Xavier; le F. Régis-Aimé, assistant directeur à l'école Chagnon, à Montréal, est nommé directeur à l'école Lambert-Closse, également de cette ville; le F. Charles-Louis, qui occupait les fonctions de préfet au Juvénat de Lévis, est nommé directeur à l'école de Sainte-Anne-des-Monts; les FF. Léon-Alphonse, Albert-Célestin, et Lorenzo ont été nommés au bureau des études de la maison provinciale; le F. Etienne-André passera la présente année dans la province des États-Unis, où il donnera des cours de chant grégorien à la maison provinciale de Poughkeepsie, N.-Y.; le R. F. Provincial a aussi désigné pour l'école Normale d'Iberville, une quarantaine de Frères qui suivront les études préparatoires aux différents brevets officiels du cours normal congréganiste. En outre, cette école normale complètera encore une centaine d'étudiants suivant les cours élémentaire et complémentaire.

Pour répondre à un besoin du jour et se conformer aux avis et directives données par les autorités religieuses et civiles, au sujet du rôle que doit jouer l'éducateur dans la restauration sociale par la ruralisation de la génération qui pousse, les Frères Maristes ont décidé de donner à leur jeunesse étudiante de l'école Normale et du Juvénat d'Iberville, des notions plus adéquates sur la théorie et la pratique de l'agriculture d'après les procédés modernes. A cette fin, la ferme de leur maison provinciale d'Iberville, qui a une étendue de 160 acres de terre cultivable, sera organisée sur un plan nouveau et servira à l'enseignement agricole pratique. Le F. Ernest-Beatrix, qui s'est toujours intéressé vivement à l'agriculture et qui possède de vastes connaissances en cette matière, a été nommé régisseur de ladite ferme. Les Frères Michel-Ernest, Etienne-Maurice et Magloire ont été désignés pour suivre les cours d'agriculture donnés chez les RR. PP. Trappistes d'Oka, afin d'obtenir les qualifications nécessaires pour l'enseignement des sciences agricoles.

La grève des chauffeurs de camions

Minneapolis, 13 (S.P.A.). — Les chauffeurs de camions ont rejeté ce matin une partie d'un plan pour la cessation de leur grève. La partie rejetée était une décision patronale relative à la réintégration des grévistes. Les médiateurs fédéraux continuent de chercher une solution.

Inauguration du "Flambeau"

AUX TROIS-RIVIERES

Les Trois-Rivières, 13. (D.N.C.) — Une foule imposante de Trifluviens et de visiteurs a assisté, hier soir, sur la place Pierre Boucher, aux Trois-Rivières, au dévoilement du "Flambeau", monolithe de granit élevé par la jeunesse trifluviennne aux explorateurs, aux fondateurs, aux missionnaires et aux femmes des pionniers des Trois-Rivières.

Ce monument est destiné à perpétuer l'hommage de la jeunesse de la Mauricie à ceux qui ont contribué à la naissance et à la vie de la ville trois fois centenaire. La flamme, qui brûlera jour et nuit, au faite du "Flambeau" peut s'élever à plusieurs pieds dans les airs et peut être vue d'une grande distance. C'est grâce à une souscription principalement recueillie parmi la jeunesse que ce monolithe-souvenir a pu être édifié.

Le monument fut dévoilé par S. E. Mgr E.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, et la flamme du "Flambeau" fut allumée par Mlle Lucille Godin.

Une grande parade historique, des pageants, l'exécution de menuets, des chœurs par la chorale du Troisième centenaire ont marqué cette manifestation.

Des discours furent prononcés par MM. Gaston Francoeur, président de la Société du Flambeau; S. H. le maire G. H. Robichon, M. l'abbé Eddie Hamelin, MM. Louis D. Duro, président du Comité du troisième centenaire, Charles Bourgeois, député des Trois-Rivières-Saint-Maurice; O. J. Desaulniers, et Mlle Marguerite Bourgeois.

M. Gaston Francoeur, au nom de la jeunesse trifluviennne, présente le monument à la ville qui l'accepte par la voix de M. Robichon.

M. Paul Coze à Montréal

M. Paul Coze, peintre et écrivain français, auteur de trois livres et de plusieurs toiles d'inspiration canadienne, est arrivé à Montréal ce matin. Il précède une mission officielle scoutie attendue à bord du Champlain, à la fin du mois.

M. Paul Coze doit se rendre à Québec et aux Trois-Rivières cette semaine. Le 22, il partira pour Charlottetown, par le Canadien National, et fera ensuite, à bord du Champlain le voyage jusqu'à Gaspé et Québec.

Nouveautés canadiennes

CHACUN VOLUME, 75c FRANCO. TROIS FEMMES, roman par Alphonse Loiselle, format bibliophilique, 186 pages.

MICHAËLIS DE CIRE, poèmes par Jeanne Grisé, format bibliophilique, 155 pages.

IL ÉTAIT UNE FOIS... contes par Fadette, format bibliophilique, 155 pages.

LA TRAGÉDIE DU DNIESTER, roman en quatre actes, par le R. R. Paul Humpert.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Bulletin météorologique

Toronto, 13. (S.P.C.). — Hier, il y a eu des orages dans le nord-ouest de l'Ontario et dans les provinces de l'Ouest, il a fait généralement beau et moyennement chaud dans les autres parties du pays.

Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec aujourd'hui et demain.

Bassins de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent: ce soir, orages à certains endroits; mardi, vent du nord-ouest, puis du nord, beau et moins chaud.

Bassin du haut Saint-Laurent: la nuit prochaine, orageux; mardi, vent du nord-ouest, beau, moins chaud; nord-ouest et lac Saint-Jean: ce soir, orageux; lundi, vent du nord-ouest, beau, moins chaud; golfe, rive nord: aujourd'hui, beau, moyennement chaud; mardi, vent, changeant, orages à certains endroits; baie des Chaleurs: orageux ce soir ou la nuit prochaine.

LE Z-DE-CHAUSSÉE -- FAITS ET OPINIONS

Gouvernement soviétique et Komintern

Au moment où se pose, de façon précise et urgente, la question de l'entrée de l'URSS dans la Société des Nations, il est utile de rappeler dans quelles étroites relations se tiennent le gouvernement officiel de la Russie des Soviets et le Komintern (Internationale communiste ou Internationale).

L'Internationale communiste est l'union générale des partis communistes ancrés au cœur de chaque nation du monde, qu'ils existent et agissent ouvertement ou clandestinement. Le Komintern se qualifie lui-même de "parti communiste mondial" et les divers partis com-

munistes n'en sont que les sections. L'organisation centrale (EKKI; Exécutif de l'I.C.) est tout entière soumise aux volontés du gouvernement soviétique qui la tient par trois séries de liens:

1) Communauté de personnel. Les chefs politiques de l'URSS jouent pour la plupart un rôle prépondérant dans la direction de la IIIe Internationale. Un seul exemple: Staline, cumulant, entre autres, les charges de membre du C. C. E. (organe exécutif suprême de l'URSS), de secrétaire général du Parti communiste de l'URSS et de membre du Præsidium du Comité exécutif du Komintern (la plus haute instance de l'Internationale communiste).

2) Financement. C'est le gouvernement soviétique, qui d'ailleurs héberge dans un de ses palais officiels de Moscou l'état-major du Komintern, qui défraye la plus large part du budget de l'organisation internationale.

3) Parti communiste russe. Le parti communiste de l'URSS, véritable pouvoir dirigeant de la Russie actuelle, est la section maîtresse de l'I.C. Ses chefs commandent en fait toute l'activité de l'ensemble des organisations communistes mondiales.

Quand on connaît, et nous ne mentionnons que l'essentiel, ces contacts précis, cette superposition même des organes soviétiques officiels aux rouages de la IIIe Inter-

nationale, on reste sceptique devant les déclarations que les gouvernements de l'URSS se croient parfois tenus d'insérer, par mesure de camouflage, à leurs sous-ordres du Komintern et à leurs agents, les membres des partis communistes de l'étranger.

Le Komintern n'est, en dernière analyse, que le ministère soviétique de la révolution mondiale, et Staline est reconnu par les communistes de chaque pays comme le "dirigeant mondial de la lutte révolutionnaire". — E. S. P.

Un beau livre sur l'Apostolat

L'abbé Paul Thône, chanoine ho-

noraire de Lille, a publié récemment un ouvrage qu'il faut placer tout près de "l'âme de tout apostolat", par Chautard. "Sauveurs avec le Christ", tel est le titre de ce volume de 260 pages, parfaitement édité par Desclée.

Trois chapitres, comprenant chacun quatre ou cinq articles: Le fondement de l'Apostolat — La pratique de l'Apostolat — L'âme du zèle; la réparation. L'ouvrage s'adresse d'abord à l'esprit qu'il éclaire. Les premiers principes sont la lumière objective de l'esprit. La science de l'Apostolat, comme toute autre science, a ses principes premiers dont la méditation conduit à une méthode sûre d'action, dans laquelle les petites recettes, colorées d'op-

portunisme et de naturalisme, n'ont plus de place. Le chanoine Thône, en des formules étincelantes, nous expose cette métaphysique de l'Apostolat. Doctrine sûre et profonde, nourrie de méditations et d'expériences personnelles, qui nous plonge en plein sur-naturel et commande la réflexion.

L'ouvrage s'adresse aussi au cœur. Impossible de le méditer sans éprouver la faim et le désir d'élever sa vie assez pour servir d'instruments au Christ dans l'œuvre redemptrice. Ces pages ont été écrites dans l'oraison et elles possèdent la force communicative de la divine charité qui les anime. L'auteur connaît l'âme contemporaine.

Il en a scruté les aspirations profondes et il éprouve pour elle la grande pitié du Christ Rédempteur.

Ajoutons que l'ouvrage est fort bien écrit et que l'auteur est très au fait des productions intellectuelles du renouveau catholique. Le livre intéresse à la fois les prêtres et les laïques, et il mérite d'être médité par les uns et les autres. — Anselme LONGPRE, prêtre.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBUR 1241).

Le chômage au Canada

Diminution à moins d'un million — On comptait 373,454 secourus dans Québec, en février

Ottawa, 13 (S.P.C.) — Dans les milieux officiels de la capitale on croit que le nombre des chômeurs au Canada aura bientôt diminué à moins d'un million. En mars et avril, l'an dernier, le nombre en avait atteint 1,500,000. Les derniers chiffres pour le mois de juin sont d'un peu plus du million.

L'entente du gouvernement fédéral avec les provinces, à l'effet qu'Ottawa verserait un montant défini mensuellement aux provinces, est terminée avec toutes les provinces à l'exception de Québec et Ontario. On s'attend à ce que le nouveau premier ministre ontarien, M. Hepburn, se rende à Ottawa pour reprendre les négociations dans le courant de la semaine.

La réduction du nombre de chômeurs n'est pas en proportion de l'augmentation des emplois. D'habitude, il y a à peu près 1,000,000 de chômeurs durant les mois d'été; mais, cette année on calcule qu'il y aurait à peu près 300,000 chômeurs qui travaillent et l'on se demande comment il se fait qu'il y en ait encore autant sur les listes de secours.

Une explication bien plausible de cette anomalie serait que beaucoup de gens, qui avaient des revenus ou des économies, sont maintenant ruinés et ont grossi les rangs des chômeurs. Ensuite, il y avait des milliers de jeunes gens vivant avec leurs parents et qui sont maintenant sous le secours direct.

Même si le chômage diminuait sensiblement durant les mois d'été et de septembre, il augmentera avec la venue de la saison froide. Le gouvernement fédéral a bon espoir que beaucoup de gens pourront s'établir dans des petites entreprises maintenant que, à son opinion, la situation du pays s'est améliorée.

Les travaux publics et la construction qui semblent vouloir recommencer tant soit peu devraient absorber un bon nombre de chômeurs. Le gouvernement d'Ottawa a décidé de retourner à son idée de défrayer la moitié du coût d'une grande route transcontinentale; cette décision devrait hâter la construction de cette entreprise. Les pourparlers du ministre de l'Agriculture, M. Weir, avec les représentants des trois provinces des prairies se continueront durant la semaine; il s'agit de trouver des moyens efficaces d'aider les cultivateurs dont les récoltes ont été détruites par la sécheresse et autres calamités.

On parle encore de détruire les bestiaux et animaux dans les régions affectées par la sécheresse, prétextant que ce serait plus économique que l'expédition de fourrage. On étudie actuellement comment se servir des carcasses pour empêcher que cette boucherie en masse ne soit une perte totale.

Dans les provinces

Les derniers rapports officiels donnent les chiffres suivants sur le chômage, dans les provinces, pour le mois de juin 1934.

La province de Québec avait 284,000 secourus. En février il y avait 373,454 et en février 1933, 513,738.

En Nouvelle-Ecosse, pour le mois de juillet, on estimait qu'il y avait 23,100 chômeurs. Il y en avait 70,563 en mars 1933.

Le Nouveau-Brunswick en avait 9,100 en juillet cette année alors qu'en avril 1933, il y en avait 73,966.

Dans l'île du Prince-Edouard, en juillet 1934, il n'y avait plus que 365 secourus, alors qu'en mars 1933, il y en avait 5,634.

L'Alberta, au mois de juillet 1934, avait une liste de 47,350 secourus. Cette province en avait 65,222 en octobre 1933.

Le Manitoba avait encore 56,800 secourus à la fin de juillet, alors qu'il y en avait 90,573 l'an dernier.

En Saskatchewan, la liste comprenait 180,200 noms, pour le mois de juillet. En février, il y avait 236,334 chômeurs en Saskatchewan. En août 1933, il n'y en avait que 39,000.

La Colombie canadienne avait une liste de 88,100 secourus à la fin du mois de juin. En mars 1933, il y en avait 107,949.

Tranquillité à Cuba

La Havane, 13 (S. P. A.). — Le premier anniversaire du renversement du gouvernement Machado a été célébré hier sans le moindre incident, malgré les prédictions pessimistes indiquant que cette célébration serait probablement le signal de désordres et de bagarres.

A. C. J. C.

PALESTRE NATIONALE

Jusqu'au 15 septembre, tout le public de Montréal est invité à fréquenter la Palestre Nationale. La carte de membre ne sera pas requise et aucun supplément ne sera exigé dans les différents départements sportifs. On espère que les jeunes et les moins jeunes des deux sexes s'empresseront de bénéficier d'une offre aussi généreuse.

Les MAGASINS

FASHION-CRAFT

Lechasseur, limitée

Maison essentiellement canadienne-française

concessionnaires des célèbres vêtements

"Fashion-Craft"

de fabrication canadienne-française

En Ontario

M. Wilson Mills choisi dans l'Est-Ouest

St. Thomas, Ont., 13 (S.P.C.) — M. Wilson Mills a été choisi comme candidat libéral dans l'élection complémentaire fédérale d'Est-Ouest, au cours d'une convention qui a eu lieu samedi soir, pendant laquelle le premier ministre Mitchell Hepburn s'est déclaré convaincu que les libéraux gagneront les cinq élections complémentaires fédérales actuellement pendantes.

Le premier ministre Hepburn a répété ce qu'il avait dit vendredi à Streetville, à savoir: qu'il empruntera ailleurs l'argent dont a besoin sa province si les banques canadiennes ne veulent pas accepter des conditions satisfaisantes. Il a ajouté qu'il a déjà demandé des soumissions et qu'il a reçu de toutes les banques à charte la même réponse avec demande de 3.7 pour cent d'intérêt. "Toutes les réponses semblaient copiées à un même modèle et sentaient l'entente", a-t-il dit. Le premier ministre a ajouté encore que M. Bennett sera probablement forcé sous peu à convoquer l'électeur à une élection générale.

Il y a trois candidats dans la campagne précédente l'élection provinciale complémentaire de North Grey, E. N. Cooper, maire de Meaford, a annoncé qu'il briguera les suffrages comme candidat conservateur indépendant et C.C.F.; R. Patterson portera l'étendard libéral progressiste, et Maurice Christie l'étendard C.C.F.

Il n'y aura qu'un candidat libéral et un candidat conservateur dans l'élection provinciale complémentaire de Wellington-Sud. Le candidat conservateur est R. B. Robson et le candidat libéral le Dr J. H. King.

Le Canada et le Gran Chaco

Ottawa, 13 (S.P.C.) — Le Canada vient de se ranger avec le groupe de nations qui refusent d'exporter des armements à la Bolivie et au Paraguay.

Tarifs réduits pour le 3 septembre

M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce qu'à l'occasion de la longue fin de semaine de la fête du travail, le 3 septembre prochain, les deux chemins de fer canadiens consentiront des tarifs réduits et feront tous les arrangements nécessaires pour le transport des nombreux voyageurs.

Les tarifs spéciaux consentis par nos deux chemins de fer seront pour les gens au Canada et certains endroits aux Etats-Unis situés près de la frontière. Ce tarif spécial sera celui d'un billet simple plus un quart pour le billet aller et retour et les billets délivrés seront valables à l'aller à partir de midi, vendredi le 31 août, jusqu'à midi, le 3 septembre. Au retour ils seront valables jusqu'à minuit, mardi le 4 septembre. Ces billets seront de plus valables dans les wagons-lits ou les wagons-salons en paiement d'un léger supplément.

Le congrès des hebdomadaires

Le 15e congrès annuel de l'Association des Journaux hebdomadaires du Canada aura lieu à Montréal, à l'hôtel Mont-Royal, les jeudi, vendredi et samedi 16, 17 et 18 août.

M. Charles Clark, président, M. David Williams, de Collingwood, Ontario, et le Dr A. H. U. Colquhoun, sous-ministre de l'Instruction en Ontario, porteront la parole, ainsi que M. Floyd S. Chalmers, du Financial Post. On a invité le premier de la province, M. L. A. Taschereau, à y porter la parole au dîner du vendredi soir.

Deuxième session intensive de formation sociale

VISITE DE S. E. LE DELEGUE APOSTOLIQUE

L'Ecole sociale populaire a tenu sa deuxième session intensive de formation sociale à Vaudreuil, du 2 au 9 août, sous la direction du R. R. Archambault, S.J. Quinze hommes parmi lesquels se trouvaient les chefs des syndicats nationaux catholiques, en ont suivi les exercices. Les cours ont été donnés par les PP. Chagnon, S.J., Sauvè, O.M.I., Eustache Gagnon, C.S.C., et M. J. B. Desrosiers, P.S.S.

Intéressé par cette initiative, S. E. le Délégué apostolique est venu d'Ottawa passer la journée du dimanche avec les étudiants. Après avoir assisté aux différents exercices, entre autres à une discussion publique, Son Excellence a exprimé sa vive satisfaction pour le travail sérieux qui s'accomplissait dans cette œuvre et souhaité à ses auditeurs d'être de véritables apôtres sociaux tels que les exige notre époque et que les demande S. S. Pie XI.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, 13 août

WABC
1.00 p.m. Récital d'artiste.
1.45 p.m. Chansonnètes. Ensemble de cordes.
6.30 p.m. Nouvelles.

WEAF
6.30 p.m. Nouvelles.
7.00 p.m. Baseball.
8.30 p.m. The Voice of Firestone.
9.00 p.m. A. and P. Cyprien. Direction Harry Horlick.
10.30 p.m. Choeurs gothiques.

WJZ
5.30 p.m. Jackie Heller, ténor.
6.15 p.m. Musique de la marine américaine.
6.40 p.m. Nouvelles.
7.15 p.m. Mario Cozzi, baryton; Lew White, organiste.
8.30 p.m. Ensemble symphonique. Igor Gorin, baryton.
9.00 p.m. Les Ménestrels de Sinclair.
11.00 p.m. Orch. Guy Lombardo.
11.30 p.m. Orch. Jack Denny.

Les beaux programmes
WABC
5.05 p.m. Album des classiques populaires. — Ouverture (Véras siciliennes), de Verdi; Cortège (Une nuit à Venise), de Strauss; Mélodie (La princesse du cirque), de Kallman; Danse hongroise no 2, arr. d'Ascher; Voix printanières, de Strauss.
9.00 p.m. Evan Evans, baryton. — Hommage à Del Rio; Valse Nala, de Debussy; The Strump Cup, de Kramer; Danse villageoise, de Burling; On the Road to Mandalay, de Spaulding.

Mardi, 14 août
WABC
2.15 Cordes poétiques.
2.30 Récital d'artiste. Sydney Smith, ténor.
5.05 Jerry Cooper, baryton.
5.45 Chansonnètes.
6.40 Charles Carille, ténor.
6.30 Nouvelles.
8.30 Accordéon. Orchestre Abe Lyman.
10.15 Les Montagnards Modernes.
10.30 Cordes mélodiques. Alexander Chudat, directeur (de Toronto).
11.15 Orchestre Isham Jones.

Les beaux programmes
WABC
4.00 p.m. — La Symphonie de Detroit. Direction Victor Kolar. Ouverture (Si l'été) d'Adrien Rhapsodie sudiste d'Alfven; Première symphonie en sol mineur, de Kallinkow; Polonaise en la majeur, de Chopin.
6.45 p.m. Chansonnètes. Ensemble de cordes. — Eté indien, d'Herbert, Consolation, de Mendelssohn; Cavatine, de Balil; Mademoiselle Charmante, de d'Aquin; Chanson triste, de Tschakovsky.
10.00 p.m. Fanfare "The Troopers". Direction Freddie Rich. — Marche de l'Artillerie américaine, de Sousa; On Parade; Parade des soldats de bois; High School Cadets; Marche royale; Royal Lion Roar.
10.30 p.m. Cordes mélodiques. Direction Alexander Kolar. — Marche de Prélude et Toccata, de Bach; Petite suite académique, de Davis; Chant d'amour, opus 19, de Zarechik.

L'Heure provinciale

Programme "sur demande" avec le concours du Trio Charmant et de l'Orchestre de genre Carillon.
8.00-Causette: "Vilions d'Ingres" — M. Léon Lortie.
8.15-Concert — Programme "sur demande": 1.-Orchestre Carillon; 2.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 3.-Orchestre Carillon; 4.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 5.-Orchestre Carillon; 6.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 7.-Orchestre Carillon; 8.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 9.-Orchestre Carillon; 10.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 11.-Orchestre Carillon; 12.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 13.-Orchestre Carillon; 14.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 15.-Orchestre Carillon; 16.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 17.-Orchestre Carillon; 18.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 19.-Orchestre Carillon; 20.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 21.-Orchestre Carillon; 22.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 23.-Orchestre Carillon; 24.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 25.-Orchestre Carillon; 26.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 27.-Orchestre Carillon; 28.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 29.-Orchestre Carillon; 30.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 31.-Orchestre Carillon; 32.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 33.-Orchestre Carillon; 34.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 35.-Orchestre Carillon; 36.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 37.-Orchestre Carillon; 38.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 39.-Orchestre Carillon; 40.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 41.-Orchestre Carillon; 42.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 43.-Orchestre Carillon; 44.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 45.-Orchestre Carillon; 46.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 47.-Orchestre Carillon; 48.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 49.-Orchestre Carillon; 50.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 51.-Orchestre Carillon; 52.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 53.-Orchestre Carillon; 54.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 55.-Orchestre Carillon; 56.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 57.-Orchestre Carillon; 58.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 59.-Orchestre Carillon; 60.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 61.-Orchestre Carillon; 62.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 63.-Orchestre Carillon; 64.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 65.-Orchestre Carillon; 66.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 67.-Orchestre Carillon; 68.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 69.-Orchestre Carillon; 70.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 71.-Orchestre Carillon; 72.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 73.-Orchestre Carillon; 74.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 75.-Orchestre Carillon; 76.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 77.-Orchestre Carillon; 78.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 79.-Orchestre Carillon; 80.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 81.-Orchestre Carillon; 82.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 83.-Orchestre Carillon; 84.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 85.-Orchestre Carillon; 86.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 87.-Orchestre Carillon; 88.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 89.-Orchestre Carillon; 90.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 91.-Orchestre Carillon; 92.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 93.-Orchestre Carillon; 94.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 95.-Orchestre Carillon; 96.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 97.-Orchestre Carillon; 98.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 99.-Orchestre Carillon; 100.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 101.-Orchestre Carillon; 102.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 103.-Orchestre Carillon; 104.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 105.-Orchestre Carillon; 106.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 107.-Orchestre Carillon; 108.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 109.-Orchestre Carillon; 110.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 111.-Orchestre Carillon; 112.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 113.-Orchestre Carillon; 114.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 115.-Orchestre Carillon; 116.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 117.-Orchestre Carillon; 118.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 119.-Orchestre Carillon; 120.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 121.-Orchestre Carillon; 122.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 123.-Orchestre Carillon; 124.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 125.-Orchestre Carillon; 126.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 127.-Orchestre Carillon; 128.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 129.-Orchestre Carillon; 130.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 131.-Orchestre Carillon; 132.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 133.-Orchestre Carillon; 134.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 135.-Orchestre Carillon; 136.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 137.-Orchestre Carillon; 138.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 139.-Orchestre Carillon; 140.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 141.-Orchestre Carillon; 142.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 143.-Orchestre Carillon; 144.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 145.-Orchestre Carillon; 146.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 147.-Orchestre Carillon; 148.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 149.-Orchestre Carillon; 150.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 151.-Orchestre Carillon; 152.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 153.-Orchestre Carillon; 154.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 155.-Orchestre Carillon; 156.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 157.-Orchestre Carillon; 158.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 159.-Orchestre Carillon; 160.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 161.-Orchestre Carillon; 162.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 163.-Orchestre Carillon; 164.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 165.-Orchestre Carillon; 166.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 167.-Orchestre Carillon; 168.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 169.-Orchestre Carillon; 170.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 171.-Orchestre Carillon; 172.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 173.-Orchestre Carillon; 174.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 175.-Orchestre Carillon; 176.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 177.-Orchestre Carillon; 178.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 179.-Orchestre Carillon; 180.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 181.-Orchestre Carillon; 182.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 183.-Orchestre Carillon; 184.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 185.-Orchestre Carillon; 186.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 187.-Orchestre Carillon; 188.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 189.-Orchestre Carillon; 190.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 191.-Orchestre Carillon; 192.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 193.-Orchestre Carillon; 194.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 195.-Orchestre Carillon; 196.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 197.-Orchestre Carillon; 198.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 199.-Orchestre Carillon; 200.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 201.-Orchestre Carillon; 202.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 203.-Orchestre Carillon; 204.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 205.-Orchestre Carillon; 206.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 207.-Orchestre Carillon; 208.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 209.-Orchestre Carillon; 210.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 211.-Orchestre Carillon; 212.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 213.-Orchestre Carillon; 214.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 215.-Orchestre Carillon; 216.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 217.-Orchestre Carillon; 218.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 219.-Orchestre Carillon; 220.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 221.-Orchestre Carillon; 222.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 223.-Orchestre Carillon; 224.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 225.-Orchestre Carillon; 226.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 227.-Orchestre Carillon; 228.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 229.-Orchestre Carillon; 230.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 231.-Orchestre Carillon; 232.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 233.-Orchestre Carillon; 234.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 235.-Orchestre Carillon; 236.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 237.-Orchestre Carillon; 238.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 239.-Orchestre Carillon; 240.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 241.-Orchestre Carillon; 242.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 243.-Orchestre Carillon; 244.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 245.-Orchestre Carillon; 246.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 247.-Orchestre Carillon; 248.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 249.-Orchestre Carillon; 250.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 251.-Orchestre Carillon; 252.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 253.-Orchestre Carillon; 254.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 255.-Orchestre Carillon; 256.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 257.-Orchestre Carillon; 258.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 259.-Orchestre Carillon; 260.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 261.-Orchestre Carillon; 262.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 263.-Orchestre Carillon; 264.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 265.-Orchestre Carillon; 266.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 267.-Orchestre Carillon; 268.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 269.-Orchestre Carillon; 270.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 271.-Orchestre Carillon; 272.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 273.-Orchestre Carillon; 274.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 275.-Orchestre Carillon; 276.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 277.-Orchestre Carillon; 278.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 279.-Orchestre Carillon; 280.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 281.-Orchestre Carillon; 282.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 283.-Orchestre Carillon; 284.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 285.-Orchestre Carillon; 286.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 287.-Orchestre Carillon; 288.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 289.-Orchestre Carillon; 290.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 291.-Orchestre Carillon; 292.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 293.-Orchestre Carillon; 294.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 295.-Orchestre Carillon; 296.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 297.-Orchestre Carillon; 298.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 299.-Orchestre Carillon; 300.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 301.-Orchestre Carillon; 302.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 303.-Orchestre Carillon; 304.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 305.-Orchestre Carillon; 306.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 307.-Orchestre Carillon; 308.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 309.-Orchestre Carillon; 310.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 311.-Orchestre Carillon; 312.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 313.-Orchestre Carillon; 314.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 315.-Orchestre Carillon; 316.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 317.-Orchestre Carillon; 318.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 319.-Orchestre Carillon; 320.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 321.-Orchestre Carillon; 322.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 323.-Orchestre Carillon; 324.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 325.-Orchestre Carillon; 326.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 327.-Orchestre Carillon; 328.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 329.-Orchestre Carillon; 330.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 331.-Orchestre Carillon; 332.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 333.-Orchestre Carillon; 334.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 335.-Orchestre Carillon; 336.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 337.-Orchestre Carillon; 338.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 339.-Orchestre Carillon; 340.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 341.-Orchestre Carillon; 342.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 343.-Orchestre Carillon; 344.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 345.-Orchestre Carillon; 346.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 347.-Orchestre Carillon; 348.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 349.-Orchestre Carillon; 350.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 351.-Orchestre Carillon; 352.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 353.-Orchestre Carillon; 354.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 355.-Orchestre Carillon; 356.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 357.-Orchestre Carillon; 358.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 359.-Orchestre Carillon; 360.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 361.-Orchestre Carillon; 362.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 363.-Orchestre Carillon; 364.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 365.-Orchestre Carillon; 366.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 367.-Orchestre Carillon; 368.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 369.-Orchestre Carillon; 370.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 371.-Orchestre Carillon; 372.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 373.-Orchestre Carillon; 374.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 375.-Orchestre Carillon; 376.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 377.-Orchestre Carillon; 378.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 379.-Orchestre Carillon; 380.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 381.-Orchestre Carillon; 382.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 383.-Orchestre Carillon; 384.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 385.-Orchestre Carillon; 386.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 387.-Orchestre Carillon; 388.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 389.-Orchestre Carillon; 390.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 391.-Orchestre Carillon; 392.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 393.-Orchestre Carillon; 394.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 395.-Orchestre Carillon; 396.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Alfven; 397.-Orchestre Carillon; 398.-Chant: "Souvenir (not-souvi) des chansons d'Al



Directrice: Jeanne METIVIER

L'utilisation des timbres-poste

Il est d'abord bien entendu que nous n'allons pas parler des timbres de collection, mais bien de ceux en cours, sans rareté, sans valeur, obliques et presque toujours abandonnés au panier avec leur enveloppe.

Conservez les vieux timbres. — Ne les jetez plus, donnez-les, la peine de les décoller pour cela, faites baigner la place qu'ils recouvrent; au bout de quelques minutes, les timbres se détacheront et, lorsqu'ils seront secs, vous les mettez de côté.

Quand la réserve sera abondante et si possible variée, vous trouverez l'utilisation.

Que peut-on faire avec des timbres-poste? — Un vrai travail de mosaïque, travail de patience, certes, mais dont les résultats sont parfois étonnants.

Ces petites vignettes, en apparence toutes pareilles, fournissent une variété infinie de décorations: boîtes, cadres, couvertures de livres, plateaux, petits écrans, abat-jour, etc., peuvent en être recouverts avec beaucoup de goût.

Il paraît même que, dans certaines œuvres, on recueille les vieux timbres pour tapisser les murs; à part le temps passé à une telle entreprise, cela n'a rien d'in-vraisemblable.

On a pu voir en vitrine, il y a quelques années, un superbe lion parfaitement imité et qui semblait, sinon une fourrure, une véritable tapisserie; or, une notice indiquait que ce magnifique animal était tout en timbres-poste. Nous n'entreprendrions pas de si grandes choses, je les cite pour encourager celles qui voudront tenter beaucoup moins.

Le triage. — La première chose à faire est le triage des timbres, non seulement par couleurs, par origine, par genre, mais encore par détails, si j'ose dire, car l'oblitération crée des différences: plus ou moins foncée, couvrant peu ou beaucoup, à gauche, à droite, elle doit permettre des groupements utilisables. Dans un travail de minutie, il faut savoir profiter de tout. Qui sait si l'on n'obtiendrait pas d'originales arabesques par l'assemblage ingénieux de ces lignes, de ces chiffres, de ces ronds faisant isolément des figures de taches?

Donc, ne négligez rien.

Matériaux. — Munissez-vous de ciseaux, de colle de pâte ou de colle forte, suivant les besoins, l'un pinceau, et à l'ouvrage!

Décoration d'un carton. — Pour un début, il ne faut pas entreprendre quelque chose de long, ni difficile: choisir un carton moyen (une boîte à papier à lettres, par exemple); la surface peut permettre l'emploi des timbres entiers, ce qui est plus simple.

Que faire? — On peut entourer la boîte sur ses petits côtés d'un fond en dégradé avec des timbres d'une seule teinte, mais plus ou moins foncée, par exemple, nos timbres roses à 0 fr. 50. Coller les plus rouges ou les plus obliques, salis, faisant ombre, dans le bas; les plus propres, les plus clairs, dans le haut, continuer le dégradé en sens inverse sur le plat du couvercle, en réservant si l'on veut un carré ou un rectangle pour des vignettes d'autre couleur.

On peut aussi tracer au crayon des dessins à figures géométriques, soit sur toute la boîte, soit sur un coin ou deux, et coller sur chacun des timbres différents. Dans ce cas, les bords des timbres doivent être découpés en forme et se détacher sur un fond opposé.

Le genre fera très moderne.

On peut encore profiter des oblitérations savamment groupées pour obtenir des encadrements, des traits réguliers, ou d'amusantes fantaisies.

L'idée viendra sûrement toute seule en face du travail.

Soins et précautions. — S'appliquer surtout à coller proprement, sans bavure, sans déplacement, sans être, sans une tache, tout à fait dans le sens voulu.

Quand cette maîtrise sera obtenue, alors on pourra entreprendre le travail, genre mosaïque, c'est-à-dire découper les timbres. Mais, au début, il faut être encore un peu modeste et ne pas faire de trop fines découpures.

Recouvrement sans dessin de milieu.

Présage

Ma souffrance est humble, Seigneur;
Car je sais que cette douleur
N'est qu'un présage:
Je sais que mon cœur haletant
Ne la subira pas longtemps
Et que de plus traités printemps
M'entraîneront dans leur sillage.

En me penchant vers l'avenir,
Mes ans futurs en voient venir
De plus sauvages,
De plus cruels et décevants
Et j'irai pourtant les suivant,
Vidant toujours d'un cœur fervent,
La coupe des mortels breuvages.

Tremblant de ma témérité,
J'accepte déjà la beauté
D'autres voyages.
S'il est de dangereux retours,
Les départs neufs riront toujours
Et, dans la suite de mes jours
M'appelleront d'autres rivages.

Aussi je ne clos pas mon cœur,
Et mon effroi n'est pas vainqueur
De mon courage.
Je soumetts à l'humaine loi,
Comme vous tous, ma peine à moi
Et, femme, je garde ma foi
En femme, debout dans l'orage!

Lise LAMARRE

Utiliser des découpures multiples et non semblables: rondes, carrées, rectangulaires, en losanges, en pyramides, placées de façon à former des figures ou des tracés réguliers, peu importe, à l'aide des différentes teintes.

Je ne puis que suggérer des combinaisons; je le répète, le travail lui-même multipliera les trouvailles.

Recouvrement avec timbres découpés et motif de milieu. — Le mieux est de tracer le dessin sur l'objet à recouvrir, ensuite de découper les timbres nécessaires suivant les teintes à rechercher, les formes à obtenir; enfin, de coller à l'emplacemement qu'il convient chaque petite découpe.

Déjà, si l'on a du goût, on peut essayer de réaliser des effets d'ombre en plaçant judicieusement les petits papiers plus foncés. Ici encore, l'oblitération peut rendre service. Un fond est-il nécessaire?

Il sera fait, autant que possible, de teintes et de dispositions assez neutres pour ne pas nuire au sujet.

De mieux en mieux. — Ce premier essai de découpage réussi, vous aurez une sûreté de main qui permettra plus de hardiesse.

Transformez alors vos timbres en multiples divisions, plus ou moins menues suivant les besoins.

Quand on en est là, il faut d'abord tracer le dessin et l'on découpe ensuite à mesure, suivant toutes les nécessités: forme, couleur, effet, etc.

Quand on en est là, aussi, tout est possible, les découpures très petites peuvent être utilisées comme de véritables pierres de mosaïque. Si l'on arrive à les manier toutes fines et minuscules, on obtient des modèles, des reliefs, des ombres, des fonds brouillés et changeants. On peut alors tout reproduire: fleurs, animaux, personnages.

Les tons de chair sont trouvés dans les timbres roses un peu pâlis ou effacés, ou mieux dans les parties plus claires de la vignette.

Ces parcelles de papier de toutes couleurs fournissent une véritable palette dont les artistes peuvent tirer grand parti.

Colles à employer. — Pour le carton et le cuir, se servir de colle de pâte; pour le bois, l'étoffe ou toute autre matière, employer la colle forte. Cette dernière avec précaution, pour les petits objets.

(Petit Echo de la Mode).

Pensées

La médiocrité refuse toujours d'admirer et souvent d'approuver.

J. de MAISTRE
Etre bon, ce n'est pas assez; il faut l'être avec bonheur.

A. BARRATIN
Tous les dédaigneux sont eux-mêmes les dédaignés de quelqu'un.

Paul BOURGET
Il n'y a pas d'incompatibilité d'humeur comparable à celle de

deux amours-propres de même nature.

Cte de BELVEZE
A la campagne et dans les petites villes, faire de la politique, ce n'est le plus souvent que haïr son voisin.

Cte de BELVEZE
Le style est l'art sublime qui bâtit des palais impénétrables à la pensée humaine.

Les VEUILLOT
Il y a une manière chaste de dire des choses qui ne le sont pas.

Les VEUILLOT
On n'apprend pas aux hommes à être honnêtes gens et on leur apprend tout le reste; et cependant ils ne se piquent de rien que de cela. Ainsi ils ne se piquent de savoir que la seule chose qu'ils n'apprennent point.

PASCAL

L'amour, la poésie, la foi

L'amour, la poésie, la foi n'ont pas besoin de grands décors féériques.

L'amour, la poésie, la foi, c'est seulement en toi que tu peux vraiment les trouver.

Sans beauté, sans jeunesse, sans argent, tu possèdes, si tu le veux, le monde et ses musiques.

L'amour, la poésie, la foi sont à eux-mêmes leurs propres grands décors féériques.

Qui dépassent d'une splendeur secrète toutes les exigences romantiques.

Chaque minute de ta vie peut se gonfler de foi, de poésie, d'amour, mieux que tu ne l'as rêvé!

Henriette CHARASSON

Faits et glanes

Goethe et ses domestiques

Un petit livre publié à Berlin traite des ennuis que ses domestiques occasionneront à Goethe. On y voit Goethe se plaindre amèrement d'une cuisinière qui se prénomme Charlotte, et qui au moment de le quitter, lui déchira sous le nez le certificat qu'il venait de lui donner et en dispersa les morceaux dans son auguste cabinet de travail. Pendant deux ans, il la supporta, car Charlotte était un remarquable cordon bleu; elle savait aussi être très polie et même flatteuse à l'occasion, mais elle ne causait que quand elle se sentait inspirée. Elle rendait de plus, la vie insupportable aux autres servantes en les irritant les unes contre les autres et aussi elle écoutait aux portes.

Goethe eut aussi fort à se plaindre d'un valet. Gensler, qui était d'un caractère très violent et qui se disputa terriblement avec le cocher à une époque où Goethe revenait des eaux. Non seulement Goethe le fit arrêter, mais il refusa de lui payer ses gages, prétendant avoir été tellement ému par ces querelles qu'il avait ainsi perdu tout le bénéfice de son séjour aux eaux.

Car cet homme riche parlait presque toujours d'un ton modeste, comme si, au lieu d'être fier des résultats acquis par son travail et sa remarquable intelligence, il craignait de s'imposer ou de prononcer des mots soit erronés, soit inutiles. Et puis la douleur de son veuvage, dont il ne s'était jamais consolé, se lisait dans son regard morne et faisait croire que son apparente modestie était surtout de la tristesse.

Il accueillait Hubert de Limeray avec moins d'exubérante bonhomie que n'en avait manifesté le colonel de Vertadier. Il ne le tutoyait pas. Mais, malgré ce ton plus froid et

Un dialogue dangereux

Un jour, Napoléon descendait le Rhin en bateau, accompagné de Jean-Bon Saint-André, préfet de Mayence, et du comte Beugnot, qui devait, en 1813, se rallier aux Bourbons.

Jean-Bon et moi, raconte Beugnot, nous nous tenions à toute la distance de l'Empereur que fournissait la longueur du bateau; mais elle n'était pas telle qu'on ne pût entendre ce qui se serait dit des deux parts. Pendant que l'Empereur, debout sur l'un des côtés, et penché vers le fleuve, semblait y rester en contemplation, Jean-Bon me dit, et pas trop bas: "Quelle étrange position! le sort du monde dépend d'un coup de pied de plus ou de moins." Je frémis de tous mes membres, et ne trouvais de force que pour répondre: "Au nom du ciel, paix donc!" Mon homme ne tint compte ni de ma terreur ni de ma prière et poursuivit: "Soyez tranquille, les gens de résolution sont rares."

Je fis un tour de conversion pour me préserver des suites du dialogue, et la promenade finit sans qu'il pût être repris. On mit pied à terre; le cortège de l'Empereur le suivit à sa rentrée au palais. En montant le grand escalier, j'étais à côté de Jean-Bon et l'Empereur nous précédait de sept ou huit marches. La distance m'enhardit et je dis à mon compagnon:

Savez-vous que vous m'avez furieusement effrayé?

— Parbleu! je le sais. Ce qui m'étonne, c'est que vous ayez retrouvé vos jambes pour marcher; mais tenez-vous pour dit que nous pleurerons des larmes de sang de ce que sa promenade de ce jour n'ait pas été la dernière.

— Vous êtes un insensé!

— Et vous un imbécile... sauf le respect que je dois à votre Excellence.

MODE

Les robes du soir sont traitées parfois comme des robes de jour

Elles sont peu décolletées de vant et la longueur seule de leur jupe leur donne la ligne élégante de la robe du soir. Le décolleté du dos est à peine indiqué par une simple fente droite, alors qu'à d'autres il est dégagé jusqu'à la taille. Celle-ci est indiquée par une étroite ceinture de couleur.



POUR LES REUNIONS EN PLEIN AIR

Voici quelques modèles d'été très pratiques pour les réunions en plein air. (1) Manteau à manches-cape en foulard à pois blanc et noir ou blanc et bleu. (2) Feutre jaune pâle avec garniture de galon de laine blanc. (3) Costume de voyage idéal avec jupe unie à plis creux, corsage et jaquette à petits carreaux.

Au Collège Ste-Marie

Le mercredi, 15 août, fête de l'Assomption de la Vierge Marie, tous les élèves, anciens et actuels, du Collège Sainte-Marie, sont invités à venir faire la communion au Gesù. A 8 heures, il y aura messe basse et communion générale. Après la messe, le déjeuner se prendra au réfectoire du collège.

PETIT CARNET

PROCHAIN MARIAGE

COUSINEAU-TETREAULT

Le R. P. Albert Cousineau, C.S.C., curé de Saint-Laurent, bénira le 25 août à 9 h., en la chapelle du Collège Sainte-Marie, le mariage de Mlle Marcelle Tétreault, fille du Docteur J.-W. Tétreault et de Madame Tétreault, avec le Docteur Georges Cousineau, fils de M. Adolphe Cousineau et de Madame Cousineau, de Saint-Laurent. Pas de faire-part.

MAISON D'EDUCATION

Prof. LEBLOND de BRUMATH
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval.
Auteur de plusieurs ouvrages
307, ONTARIO EST

Cours classiques ou commerciaux. — Leçons collectives ou individuelles. — Préparation au baccalauréat, aux Ecoles Polytechniques, des Hautes-Études, au Droit, à la Médecine, etc.

"Il était une fois..."

(Fadotte)

Contes charmants, quelques-uns d'inspiration historique, qui feront les délices des enfants de 9 à 13 ans. Joli livre de récompense. Editions du "Devoir".

En vente au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Prix: broché, 75 sous; relié: \$1.00, franco dans les deux cas.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Bilets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeport, etc. Téléphones HARBOUR 1241-2.

Feuilleton du "Devoir"

La Légende du Donjon

par Pierre GOURDON

(Suite)

Mais M. Gandoin a un profond mépris du "qu'en dira-t-on?" Il lui a plu de se bâtir un hôtel dans le quartier des Ponts, il l'y a bâti.

C'est, d'ailleurs, un hôtel magnifique. Son seul défaut est que l'on y accède assez malaisément par des rues mal pavées et tortueuses. Mais il est précédé d'un jardin ayant les proportions d'un parc. D'habiles jardiniers entretiennent dans ce vaste enclos des arbustes rares et d'admirables fleurs. Un perron couvert mène à un hall majestueux que continue une longue galerie. Cette galerie, ouverte au nord, sur

le jardin, dessert l'enfilade des salons dont les portes-fenêtres donnent de plain-pied sur la terrasse qui regarde le midi.

Quand on pénètre dans ces salons, quand surtout on s'avance jusque sur la terrasse, on comprend, en dépit des critiques, M. Gandoin se soit logé dans le quartier des Ponts. La Loire est à ses pieds et Saumur devant lui. Le fleuve, en sa tranquille et lumineuse beauté, semble prendre plaisir à s'attarder entre ses rives. La cité, qui s'étage au delà, lui sourit, de puis l'éclat du soleil, de puis les tourterelles charmantes allégées du lourd don-

jon carré de l'hôtel de ville, jusqu'aux courtines et aux tours aériennes du château.

"Que c'est beau!" s'écria le lieutenant de Limeray, lorsqu'il fut introduit dans la belle demeure d'où l'on peut contempler ce spectacle.

— Nous en jouissons d'autant plus, ma fille et moi, que nous sortons peu et n'avons guère d'autre distraction", répondit d'un ton modeste M. Gandoin.

Car cet homme riche parlait presque toujours d'un ton modeste, comme si, au lieu d'être fier des résultats acquis par son travail et sa remarquable intelligence, il craignait de s'imposer ou de prononcer des mots soit erronés, soit inutiles. Et puis la douleur de son veuvage, dont il ne s'était jamais consolé, se lisait dans son regard morne et faisait croire que son apparente modestie était surtout de la tristesse.

Il accueillait Hubert de Limeray avec moins d'exubérante bonhomie que n'en avait manifesté le colonel de Vertadier. Il ne le tutoyait pas. Mais, malgré ce ton plus froid et

plus réservé, le jeune homme sentait qu'il était, de la part de M. Gandoin, l'objet d'une sympathie non moins sincère.

Le riche "champagniseur" s'informait avec intérêt des parents, des frères et des sœurs d'Hubert. Celui-ci, à son tour, demanda des nouvelles de Mlle Gandoin.

"Ma fille sera enchantée de vous revoir, mon cher ami", répondit aimablement le père, flatté que le jeune lieutenant ne l'eût point oublié.

Et il sonna un domestique auquel il donna l'ordre d'aller prier "Mademoiselle" de descendre. Quelques instants après, Brigitte Gandoin entra.

En la revoyant, Hubert se dit tout de suite combien il avait eu raison de penser que rien, dans cette maison comme dans celle qu'il venait de quitter, ne menaçait de troubler sa quiétude et de l'exposer à quelque aventure sentimentale.

Brigitte avait une taille infiniment plus svelte et plus élégante, des traits finement plus réguliers, et plus fins que les "petites Verta-

dier". Le pur ovale de son visage, son teint charmant, ses beaux yeux aux longs cils, l'opulente chevelure qui encadrait son front, tout en elle semblait fait pour tenter en peinture, notamment l'un de ceux qui cherchent à fixer sur la toile une image de madone. Mais de cette beauté quelque chose avait fui, qui plus rien ne remplaçait: l'inimitable grâce de la prime jeunesse. Les vingt ans de Brigitte étaient loin. Et elle apparaissait à Hubert comme très digne d'être admirée en même temps qu'incapable d'éveiller en lui autre chose que cette admiration destinée à rester uniquement platonique.

Il n'y a pas que la différence d'âge qui parût au jeune officier un insurmontable obstacle entre lui et la fille du riche "champagniseur". La grande fortune de M. Gandoin rendait impossible, elle aussi, l'idée d'une romance intrigante, car, pour rien au monde le lieutenant de Limeray n'eût voulu mériter l'épithète, injurieuse à son sens, de "coureur de jolies". Et puis, non seulement Mlle Gandoin était

sensiblement plus âgée que lui et trop riche, mais il y avait quelque chose d'immatériel dans sa beauté grave. Elle semblait plus à sa place près de son père toujours en deuil qu'elle ne l'eût été, reine d'un jeune foyer joyeux. Ce rôle de moderne Antigone lui seyait. Elle s'y complaisait même. Ce fut, tout au moins, ce qu'Hubert conclut de son accueil, à la fois aimable et distant, de son sourire éraucieux mais un peu détaché, de son regard souvent veillé sous les cils abaissés et qui, lorsqu'il s'éclairait d'une flamme, semblait fixé sur un idéal supérieur aux humaines joies.

Comme chez les Vertadier, le jeune homme fut invité à revenir souvent. M. Gandoin ne lui dit pas, comme le colonel, que son couvert serait toujours mis, mais il exprima cordialement l'espoir de le voir, de temps à autre, égarer la solitude dans laquelle sa fille et lui vivaient.

"Car nous ne sortons guère, Brigitte et moi. Je suis pris, presque toute la journée, par mes affaires. Elle a ses œuvres... Enfin nous ne voyons guère que ces bons Vertadier, dont vous nous parliez tout à l'heure, et Mme de Distre."

— Je compte aller chez elle en sortant d'ici.

— Vous avez raison, approuva Brigitte. Cela lui fera plaisir.

Puis, se tournant vers son père: "Vous avez oublié de dire à M. de Limeray qu'il rencontrera parfois ici M. Gervail, dont la société ne lui sera certainement pas désagréable."

— Maurice Gervail est, en effet, un charmant garçon, expliqua M. Gandoin. C'est le fils de l'un de mes vieux amis. Je l'ai attaché, depuis plusieurs années, à ma maison. Il est maintenant mon fondé de pouvoirs. J'ai pour lui beaucoup d'estime."

L'industriel s'interrompit soudain, comme s'il craignait d'en avoir trop dit. Et, changeant de ton:

"Nous recevons aussi un autre de mes précieux collaborateurs, Paul Colard".

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par "l'Impression Populaire" (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire: Georges Pelletier, directeur-gérant.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Dominion Stores

Les recettes nettes des Dominion Stores pour le semestre terminé le 30 juin dernier se sont élevées à \$120,224, après déduction pour dépréciation et de la provision pour l'impôt sur le revenu, comparativement à 156,774 pour la période correspondante l'an dernier.

Les résultats moins favorables étaient dus principalement aux deux raisons suivantes:

- a) les revenus provenant des intérêts et de l'escompte épargné étaient moindres;
- b) les profits dans la ville de Montréal ont été grandement affectés à cause de la compétition trop grande qui s'est développée sur ce marché.

Voici maintenant un tableau montrant les opérations de la compagnie ainsi que sa position financière:

Ventes et recettes	1er semestre
Ventes	\$9,756,205.28
Recettes	\$9,821,790.33
Recettes	\$120,224.38
Recettes	\$156,774.33

La moyenne des magasins était de 504 à comparer à 522 l'année précédente.

Hollinger

Toronto, 13. — D'après un rapport préliminaire des opérations pour le semestre terminé le 30 juin dernier les recettes brutes de Hollinger-Consolidated Gold Mines se chiffraient à \$3,521,821.85. La valeur de la production d'or et d'argent est estimée à \$7,516,473.92 et le revenu divers se chiffre à \$544,115.11.

Les dépenses d'opérations, y compris toutes les charges ainsi que l'allocation pour les taxes sur l'or et le revenu, sont évaluées à \$4,538,667.18.

La distribution de dividendes y compris le montant accru jusqu'à 1er juillet (\$894,000 en dehors du surplus de 1932) se chiffre à \$3,321,000. Le broyage est estimé à 920,424 tonnes.

A la raffinerie McColl-Frontenac

La capacité de la raffinerie d'huile de la McColl-Frontenac, à Montréal-Est, est maintenant de 17,500 barils d'huile brute par jour, par suite de l'addition de deux unités en construction depuis six mois et en opération depuis quelques heures.

Regent Knitting

Les profits bruts d'opération de Regent Knitting Mills Limited pour les derniers six mois se sont élevés à \$180,537 contre \$80,937 en 1933. Les dépenses absorbèrent \$93,412 laissant un profit net d'opérations de \$87,125 contre \$2,277. Après la déduction des intérêts bancaires, de la dépréciation et des créances douteuses il restait une balance disponible pour l'intérêt obligataire de \$35,644 tandis que les exigences n'étaient que de \$12,669. L'an dernier il y avait un déficit de \$37,358 avant l'intérêt.

Après la déduction de diverses autres charges, y compris des dépenses d'organisation il restait un profit net de \$16,660 à comparer à un déficit de \$146,297 après la déduction des mêmes charges.

L'actif réalisable se chiffrait à \$871,656 contre \$772,475 tandis que le passif exigible a baissé de \$416,886 à \$383,061 laissant un fonds de roulement de \$488,595 contre \$355,589 il y a un an.

L'actif total se chiffre à \$2,378,762 à comparer à \$2,412,587 l'an dernier.

Rogers-Majestic

En juillet dernier les ventes de Rogers-Majestic étaient de 388 pour cent plus élevées que pendant le mois de juillet de l'année précédente. Pour les premiers mois de l'année fiscale courante les ventes équivalaient à 244 p. c. des ventes durant la période correspondante l'an dernier.

Briggs Manufacturing Co.

New-York. — Briggs Manufacturing Company a fait un profit net de \$2,087,192 durant le trimestre terminé le 30 juin dernier, déduction faite des charges, équivalent à \$1.05 par action, comparativement à \$1.55,068 ou 78 cents par action durant le trimestre précédent et \$797,158 ou 40 cents par action durant le trimestre terminé le 30 juin 1933.

Cours du sucre

New-York. — Le marché du sucre avait reculé de 1-2 à l'ouverture ce matin. Septembre, 1.77; décembre, 1.84; janvier, 1.85; mars, 1.88; options: mai, 1.91; options, juillet, 1.95.

Cours du café

New-York. — Les cours du café de Rio étaient languissants à l'ouverture et avaient reculé de 6-9, Septembre, 8.20; décembre, 8.32; mars, 8.42; mai, 8.47.

Les cours du café de Santos étaient fermes à l'ouverture pour ne fluctuer que de 1-4 de point à la perte. Septembre, 11.00; décembre, 11.10-11.12; mars, 11.21; options, juillet, 11.22.

Les cours moyens à Wall Street

New-York, 13. P. C. — La moyenne des cours des principaux titres (compilations de Standard Statistics)	Indus. Fer. 1933	Indus. Fer. 1934
Hier	92.2	88.9
Semaine dernière	92.8	89.5
Mois dernier	93.7	90.1
1931	94.1	90.5
1932	94.3	90.8
1933	94.5	91.0
1934	94.7	91.2
1935	94.9	91.4
1936	95.1	91.6
1937	95.3	91.8
1938	95.5	92.0
1939	95.7	92.2
1940	95.9	92.4
1941	96.1	92.6
1942	96.3	92.8
1943	96.5	93.0
1944	96.7	93.2
1945	96.9	93.4
1946	97.1	93.6
1947	97.3	93.8
1948	97.5	94.0
1949	97.7	94.2
1950	97.9	94.4
1951	98.1	94.6
1952	98.3	94.8
1953	98.5	95.0
1954	98.7	95.2
1955	98.9	95.4
1956	99.1	95.6
1957	99.3	95.8
1958	99.5	96.0
1959	99.7	96.2
1960	99.9	96.4
1961	100.1	96.6
1962	100.3	96.8
1963	100.5	97.0
1964	100.7	97.2
1965	100.9	97.4
1966	101.1	97.6
1967	101.3	97.8
1968	101.5	98.0
1969	101.7	98.2
1970	101.9	98.4
1971	102.1	98.6
1972	102.3	98.8
1973	102.5	99.0
1974	102.7	99.2
1975	102.9	99.4
1976	103.1	99.6
1977	103.3	99.8
1978	103.5	100.0
1979	103.7	100.2
1980	103.9	100.4
1981	104.1	100.6
1982	104.3	100.8
1983	104.5	101.0
1984	104.7	101.2
1985	104.9	101.4
1986	105.1	101.6
1987	105.3	101.8
1988	105.5	102.0
1989	105.7	102.2
1990	105.9	102.4
1991	106.1	102.6
1992	106.3	102.8
1993	106.5	103.0
1994	106.7	103.2
1995	106.9	103.4
1996	107.1	103.6
1997	107.3	103.8
1998	107.5	104.0
1999	107.7	104.2
2000	107.9	104.4
2001	108.1	104.6
2002	108.3	104.8
2003	108.5	105.0
2004	108.7	105.2
2005	108.9	105.4
2006	109.1	105.6
2007	109.3	105.8
2008	109.5	106.0
2009	109.7	106.2
2010	109.9	106.4
2011	110.1	106.6
2012	110.3	106.8
2013	110.5	107.0
2014	110.7	107.2
2015	110.9	107.4
2016	111.1	107.6
2017	111.3	107.8
2018	111.5	108.0
2019	111.7	108.2
2020	111.9	108.4
2021	112.1	108.6
2022	112.3	108.8
2023	112.5	109.0
2024	112.7	109.2
2025	112.9	109.4
2026	113.1	109.6
2027	113.3	109.8
2028	113.5	110.0
2029	113.7	110.2
2030	113.9	110.4

Les obligations

(Compilations de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

Dominion du Canada:	Offre De
15 oct. 1939	103 1/2 104 1/2
15 oct 1945	103 1/2 104 1/2
15 oct. 1952	103 1/2 104 1/2
15 nov. 19396	105 106 1/2
1er mars 1937	106 1/2 107 1/2
1er dec. 1937	109 1/2 110 1/2
1er sept. 1940	109 1/2 110 1/2
1er oct. 1944	106 1/2 107 1/2
1er fév. 1946	104 1/2 105 1/2
1er nov. 1946-55	109 1/2 110 1/2
1er nov 1947-57	106 1/2 107 1/2
1er nov. 1958	106 1/2 107 1/2
1er nov. 1949-59	107 108 1/2

trois milles au nord de Sainte-Agathe-des-Monts. Mlle. Fernande Leclair et Mme J. Bernier, toutes deux de Montréal, ont aussi été blessées. Les victimes ont été pansées au sanatorium Laurentien de Sainte-Agathe, puis conduites à Montréal. Mme Bernier souffre de fractures de côtes, les deux autres ne sont pas blessées gravement. L'accident s'est produit sur une élévation; le chauffeur, M. F. Mitchell, de Montréal, ayant freiné trop brusquement, la voiture capota dans la neige.

"A terre, les trusts! A terre, Taschereau!"

C'est ainsi que M. Edouard Lacroix, député libéral de la Beauce à Ottawa, termine une charge très vive contre le gouvernement Taschereau — Assemblée nombreuse — M. Gerald Coote, neveu du premier ministre, et son opinion du régime Taschereau — M. Ernest Ouimet attend des faits et non plus des promesses, trop souvent renouvelées — M. Monk et "le petit coup de fouet à la jument" — M. Taschereau responsable du bas prix du beurre

TEXTE DU DISCOURS DE M. PAUL GOUIN (voir page 2)

Saint-Georges de Beauce, 13 (De notre envoyé spécial). Le groupe de l'Action Libérale Nationale a commencé sa campagne de propagande politique, par une assemblée nombreuse tenue hier après-midi, à Saint-Georges de Beauce, sous la présidence de MM. Ernest Ouimet, conseiller législatif, Joseph Gagnon, maire du village, et Albert Dutil, maire de la paroisse.

On estime que la foule était de six mille personnes environ; c'est de l'avis des citoyens de l'endroit, la plus grosse assistance qu'il se soit vue dans la région. En effet, pendant deux heures, les autos venues de tous les coins du comté n'ont cessé de déposer des électeurs avides d'entendre le nouveau programme, et surtout M. Edouard Lacroix.

Si l'on excepte le discours de M. Paul Gouin, le premier ministre de notre province a formé la pièce de résistance des autres discours.

Et les orateurs, tous des libéraux, y ont mis cette verve agressive, cet entrain que l'on ne trouve que dans les phalanges libérales.

M. Edouard Lacroix, député libéral de Beauce, a résumé leur sentiment lorsqu'il a terminé une charge violente contre le premier ministre, en criant: "A terre les trusts; à terre Taschereau!"

L'enthousiasme contagieux des orateurs a même gagné les présidents, MM. Gagnon et Dutil, car à la fin de l'assemblée, enflammés par l'éloquence, ils ont suivi, eux aussi avec une détermination virile, le régime "corrompu" de Québec.

Sur l'estrade, on remarquait MM. Eusèbe Robitaille, député fédéral de Mégantic, Thomas Lapointe, député provincial de Wolfe, comté voisin de la Beauce; M. Paul Gouin, Jean Martineau, F. Monk, Calixte Cormier, Roger Ouimet, M. Taschereau, neveu du premier ministre.

M. Ernest Ouimet a présenté les orateurs.

M. Ernest Ouimet

M. Ouimet félicite les dirigeants de l'Action libérale nationale de s'intéresser à la chose publique et d'avoir étudié les problèmes de l'heure présente.

Il les félicite surtout de leur courage. "Le temps est déjà passé où ceux qui s'occupent de la chose publique étaient montrés comme des bolchevistes et des révolutionnaires. Le temps est passé où on se montrait du doigt ceux qui osaient différer d'opinion avec leur chef de parti. Car le temps est venu où l'on fait librement la discussion de la chose publique."

"S'il m'était nécessaire de le prouver, je n'aurais qu'à citer les mesures annoncées cette semaine, pour prouver à une situation que tout le monde déclare fautive. On a annoncé en effet un grand programme de colonisation au coût de \$10,000,000. N'est-ce pas alors que nous avons raison de nous méfier de nos propres affaires, suivant le grand mot d'un grand évêque? Il est temps que le peuple exprime son opinion, sans ambages, sans scrupule comme sans fanatisme."

"On nous a annoncé un programme de colonisation de \$10,000,000. Et on a demandé le concours de toute la nation pour ce fameux mouvement de colonisation encore une fois annoncé, même le concours des troubles-fête que nous sommes. Nous ne refusons pas notre coopération, nous qui réclamons l'aide à la colonisation depuis si longtemps."

Pas un ballon d'essai

"Le gouvernement sait que notre concours est acquis, mais à la condition que ça ne soit pas un nouveau ballon d'essai, mais que ce soit l'application réelle d'une politique."

Accordez votre confiance à la maison

J.-A. DESY, Limitée
Importateurs directs de
THÉ et CAFÉ
et manufacturiers de
CONFITURES
Vous aurez la qualité, la quantité et des prix modérés.
1459 Ave. Delormier, Montréal
FR. 2147-2148.

BIRKS
DIAMANTAIRES
JOAILLIERS
Carré Phillips

tique nationale. Et à cette condition seulement.

"Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer que depuis 1931, nous avons perdu un temps précieux que l'on n'avait pas le droit de gaspiller et qui, hélas! a été employé à multiplier le chômage."

"Ca n'est pas la première fois qu'on nous annonce la colonisation. Aussi j'attends le gouvernement à l'exécution. J'en ai assez récolté de ces annonces qui ressemblaient plutôt aux annonces de Pollock. Je ne veux pas être berné de nouveau et je n'entendrais pas la parole" que lorsque nous verrons nos colons établis sur les terres de colonisation ou sur les vieilles terres.

"La question n'est pas de savoir si nous avons dix millions à dépenser, mais bien comment les dépenser."

"Ainsi, on nous dit que les colons seront exclus du placement de colonisation. C'est déjà un grave défaut de programme. Comment! nos jeunes gens de 18 à 30 ans resteront-ils comme témoins de la nullité de notre politique agricole et économique? Nous en avons assez de formules pour le cimetière, il nous faut de l'action."

M. Ouimet présente M. Gouin comme un vaillant. "Car, dit-il, en ce moment, ceux qui ont le courage de se lever et d'affirmer leurs opinions méritent d'être cités à l'honneur."

On trouvera le texte du discours de M. Gouin en page 2.

A Spencer Wood

M. Ouimet remercie M. Gouin, il le félicite notamment de l'article du programme sur l'économie administrative. Ce n'est pas un item indifférent, dit M. Ouimet. "Il a raison quand il parle de la Commission des liqueurs. Elle a des commissaires largement payés et qui pourraient être remplacés par un seul commissaire."

"Ce serait aussi une chose excellente si l'on réduisait les dépenses à Spencer Wood où vit le vice-roi de la province. Nous ne sommes ni des bolchevistes ni des révolutionnaires, mais tout Canadien français pourrait se réjouir si, au lieu de nous coûter \$100,000 par année, Spencer Wood ne nous coûtait que \$15,000. D'ailleurs, nous applaudissons à un retranchement comme celui-là." M. Ouimet présente alors M. Monk.

M. Monk

Il rappelle que son père était conservateur. Lui-même, six mois après le décès de M. F.-D. Monk, il se ralliait au parti libéral. En 1914, comme au moyen le plus sûr de donner aux citoyens du Canada la sécurité à laquelle ils avaient droit, je m'aperçus que la politique libérale provinciale ressemblait comme un jumeau, à la politique conservatrice de Montréal. Ces gens abandonnés, que le nom de libéral servait de couverture à une politique que je condamnais.

"Etant donné les allégeances politiques de ma famille, j'hésitais sur l'attitude à prendre, jusqu'à ce que je m'aperçusse que des centaines de libéraux, des libéraux comme Gouin, comme Martineau, pensaient comme moi et qu'ils étaient prêts à agir pour remettre les directives du parti entre des mains véritablement libérales."

"Nous n'étions pas seuls, car il y a deux semaines, vous avez eu une assemblée où M. Lacroix, député de la Beauce, a donné un petit coup de fouet à la jument (rires)."

"Puis vous avez entendu une conférence de M. Damien Bouchard sur la question de l'électricité. "Il était évident pour nous qu'il fallait marcher par l'action libérale, c'est-à-dire qu'il fallait nous organiser pour les prochaines élections, créer une organisation politique que nous, les libéraux, pourrions contrôler."

Pas des trustards

Nous avons décidé d'agir parce que les trusts se sont insinués dans l'organisme provincial au point de le contrôler. Nous ne voulons pas nous faire tromper par nos chefs, mais comme soldats nous voulons être conduits dans la bonne direction. Nous voulons avoir comme députés de véritables représentants et non pas des mannequins, des trustards de Montréal. Ces gens arrivent devant le peuple, font des promesses, etc. Mais on ne sait par quels fonds ils sont élus, car lorsqu'on veut présenter une mesure qui nuit aux trusts, on ne peut réussir à en faire passer une seule."

"Il est une chose qui est difficile à comprendre. J'ai rencontré des financiers de Montréal qui étaient conservateurs à Ottawa et libéraux à Québec. L'explication n'est pas difficile, toutefois. C'est que les deux gouvernements se ressemblent assez qu'un homme peut être conservateur à Ottawa et libéral à Québec."

"Nous allons faire de l'organisation dans tous les comtés. Aux prochaines élections, envoyez à Québec des hommes comme Ouimet et Lacroix et vous aurez un régime véritablement libéral."

M. Gerald Coote

M. Ouimet remercie M. Monk et

présente M. Gerald Coote, qui, dit-il, se trouve être neveu du premier ministre, M. L.-A. Taschereau.

M. Paul Gouin, s'écrit M. Coote, je vous apporte de Québec un message des soldats libéraux nationaux. M. Gouin, vous avez déclaré une guerre à mort au parti qui nous a exploités depuis déjà trop longtemps, au parti de mon oncle. Aussitôt des rires fusent dans l'assemblée, les rires sont si bruyants que M. Coote a dû sembler par le bruit.

"Les soldats libéraux nationaux veulent, M. Gouin, combattre les trusts jusqu'au bout. Les jeunes de Québec sont en campagne depuis maintenant, sans le sou, sans argent. Ils ont parcouru 40 comtés et leur évangile, c'est qu'avec les trusts, point de salut pour notre race."

"Dans les débuts, la politique libérale avait été bien inspirée d'inviter les capitaux à s'établir chez nous. Mais il est arrivé que les financiers étrangers, après avoir acquis nos ressources naturelles, nos pouvoirs d'eau, nos forêts, une fois la crise arrivée, sont partis avec leur argent, et ont gardé en plus la possession de la terre pour construire des usines. Si ces financiers ne veulent pas revenir avec leur argent, nous allons les exproprier et la propriété de la province de Québec sera la propriété des Canadiens français."

M. Coote déclare qu'il est avocat, mais qu'en plus, depuis sept ans, il est cultivateur et conseiller de sa municipalité. Il en profite pour parler du crédit agricole.

Une honte pour le gouvernement

"C'est une honte que le gouvernement de la province n'ait pas accordé un crédit agricole aux cultivateurs."

"On dit: Nous n'avons pas d'argent!"

"Mais c'est une vieille chanson, car on en trouve de l'argent pour les trusts. Le gouvernement en a trouvé de l'argent pour construire des usines, mais il n'a pas trouvé d'argent pour les cultivateurs, dont les cultivateurs de l'île ne voulaient pas, et qui a coûté des millions."

"Il y a longtemps que le gouvernement aurait dû s'intéresser au placement des fils des abandonnés sur les vieilles terres abandonnées, au maintien des cultivateurs sur leur bien."

"Le gouvernement aurait dû établir également les pensions aux vieillards. Depuis des années, notre province paie des millions pour les pensions aux vieillards des autres provinces, sans recevoir un sou en retour."

M. Coote dit que le cultivateur est celui qui a été le plus négligé depuis quelques années, alors qu'il aurait dû être le plus soigné.

"On dira, dit M. Coote, que les gens de l'Action libérale nationale, manquent d'expérience. J'aime mieux quelqu'un qui n'a pas trop d'expérience que les gens qui en ont trop. Et je dirai que les gens qui gouvernent la province de Québec en ont trop, de l'expérience. C'est une expérience que l'on a demandée, si intimement liée avec les trusts qu'ils ne peuvent même pas parler. Ils ne peuvent pas s'en débarrasser. Il n'y a que vous, Messieurs les électeurs, qui pourrez les débarrasser aux prochaines élections."

Trop de gros traitements

"M. Gouin a raison quand il veut réduire le nombre des conseillers. Il y a trop de gens qui tirent des salaires fabuleux au Parlement. C'est une commission pour les liqueurs, une commission pour les accidents, une autre pour ci, une autre pour ça; on se perd dans les commissions, à Québec. Lorsque M. Hepburn est arrivé au gouvernement, les autos, les commissions, enfin tout, il a mis la hache dedans."

M. Ouimet présente M. Edouard Lacroix et, par un lapsus, dit qu'il est le député provincial.

M. Edouard Lacroix

"Je regrette que M. Ouimet n'ait présenté comme député provincial, M. Ouimet. — J'ai pensé que vous pourriez l'être."

M. Lacroix continue et félicite M. Coote. "M. Coote me faisait songer tout à l'heure à un vieux dicton: C'est que dans certaines hergeries, ce ne sont pas tous des montons noirs. M. Coote, neveu du premier ministre, n'est pas un monton noir."

En 1931, mon attitude a été d'appuyer le gouvernement Taschereau. J'ai hésité jusqu'à ce qu'on m'ait assuré qu'on penserait à l'agriculture, qu'on ferait quelque chose pour la petite industrie, pour l'ouvrier."

C'était la politique libérale de 1931. — En réalité ce ne l'a pas été. — J'ai dépensé mes énergies pour faire élire un député qui disait supporter des demandes des cultivateurs, des colons, des ouvriers et de la petite industrie. Trente jours après l'élection, je suis allé en délégation pour vous, cultivateurs, ouvriers et industriels. Le résultat, ça doit-il se dire tout haut?

— Oui, oui, tout haut, crient les gens.

Promesses électorales oubliées

M. Lacroix — Eh! bien, on m'a répondu: "Pendant le temps des élections, on fait beaucoup de

promesses qu'on est forcé d'oublier le lendemain".

Mais je ne suis pas de ce calibre. Je ne veux pas sortir du peuple pour lui tourner le dos. Au temps de cette délégation, je n'ai pas voulu agir et protester, car il restait quatre ans avant les futures élections, et je ne voulais pas mettre la chienne. Et dans ce temps-là également, je ne le pouvais pas, parce qu'il fallait protéger ma famille, ma vie et la vie des miens. Et c'est pourquoi je n'ai pas attaqué immédiatement ce gouvernement libéral-fantôme qui n'était pas libéral."

Mais j'ai dit à M. Taschereau: Vous oubliez les promesses qu'on m'a faites au temps des élections, en faveur de l'agriculture, de la colonisation et de la classe ouvrière. Mais un homme se lèvera et se sacrifiera pour les défendre, avant l'élection de 1935."

Et aujourd'hui, je tiens à m'élever catégoriquement contre ces fausses promesses, et je tiens à mettre en lumière l'attitude prise pour tromper des hommes comme moi et comme vous."

25 cents par jour

Et je proteste parce que l'on a laissé 20,000 bûcherons en 1931-32; 30,000 bûcherons en 1933 et 40,000 bûcherons en 1934, gagner 25 cents par jour et soulever rien du tout. Je dis qu'en face de ces faits révoltants, il est sacrilège d'être du régime Taschereau et de s'appeler libéral."

Honte! Honte!

"De 1931 à 1934, on a permis au capital étranger, aux trusts, de venir soutirer de l'ouvrier le meilleur de sa vie, pour le compenser par des salaires de 1 cent à 50 cents par jour. Honte! honte! honte! pour le gouvernement Taschereau d'avoir toléré un régime semblable et le tien responsable. C'était le devoir du gouvernement d'établir une mesure de justice contre une pareille oppression."

Si le capital opprimait le travail, c'était le devoir du gouvernement de faire une loi pour imposer des salaires minimums pour le travail; c'était le devoir du gouvernement de Québec de mettre fin aux exactions du capital au détriment des bûcherons, et non pas par des promesses comme sur le Soleil d'hier soir."

Il n'y a pas si longtemps qu'un ministre de Québec disait à ceux qui se plaignaient des salaires de famine: Mais Monsieur, à la campagne, on achète tant avec 75 cents."

"Mais le premier ministre, lui, a-t-il baissé son salaire? C'est cela: 75 cents pour l'esclave pourvu que je vive avec des surplus."

La dernière nouvelle qu'on nous annonce dans le Soleil d'hier soir, c'est qu'on a décidé de fixer un salaire de \$30 par mois pour les bûcherons. Bien plus, on veut que ce \$30 soit rétroactif."

"Rétroactif. Quel grand mot! Voyez-vous, on va vous renvoyer l'argent qu'on vous a volé depuis 1931."

"Les ministres du gouvernement de Québec sont rendus qu'ils ne peuvent plus faire face à la population. C'est pour ça qu'ils essaient maintenant d'obtenir des trusts qu'ils vous renvoient ce qu'on vous a volé depuis quatre ans."

M. Ouimet — Mais ils disaient que nos bûcherons étaient bien payés!"

M. Lacroix continue: Si la politique de M. Taschereau, suivie depuis quatre ans, est bonne, qu'il persiste et qu'il vienne devant le peuple la défendre!"

Soeurs jumelles

La politique de M. Taschereau et celle de M. Bennett sont soeurs jumelles. Dans la province de Québec depuis 1931, on a oublié totalement le peuple, mais on s'est servi de ses énergies pour rebâtir les compagnies."

Et c'est parce que le gouvernement Taschereau a oublié le peuple qu'aujourd'hui il se voit obligé d'agir. On vient de décider de verser \$10,000,000 pour la colonisation. Ça approche un peu de ce qu'on a demandé en 1931. Nous sommes allés au conseil des ministres et nous avons supplié les ministres, au nom des cultivateurs, de leur venir en aide. Par exemple, on dépensait \$13,000,000 pour la voirie et \$3,000,000 pour l'agriculture. Pourquoi pas \$3,000,000 pour la voirie et \$13,000,000 pour l'agriculture?"

Mais le ministre de la voirie a répondu: "Mon cher monsieur, vous êtes le premier homme à critiquer la voirie de la province de Québec. Savez-vous que c'est la troisième industrie de la province?"

Où, la troisième industrie, mais celle des entrepreneurs de voirie. C'est une industrie pour ces entrepreneurs et je vous prouverai que tel est bien le cas, l'industrie des entrepreneurs de New-York et de Toronto, pas ceux de Québec. Mais, dans ce dernier cas, j'excepterai peut-être des associés cachés."

"Je le répète, depuis 1931, le gouvernement provincial ne s'est pas occupé des cultivateurs, des ouvriers, ni de la petite industrie."

On va vous dire: Lacroix doit avoir quelque chose, car il ne ferait pas ça."

En 1931, je déclare que j'ai plaidé contre mes intérêts. Qu'est-ce qu'on a fait pour le cultivateur depuis 1931? Nous avons besoin d'un crédit agricole. Mais ce n'est plus le temps de le créer quand nos cultivateurs seront partis de chez nous."

\$15,000,000 votés dans la nuit

De l'argent on en a bien trouvé pour la Banque Nationale, on lui a trouvé et voté dans la nuit \$15,000,000. Je vous le répète, on lui a voté ça dans la nuit, et non pas le lendemain."

Mais quand il s'agit de nos cultivateurs, rien et ils s'en vont de chez eux, faute d'un crédit rural qui les aurait sauvés. Ils s'en vont de chez eux, parce que le gouvernement de Québec a laissé drainer l'épargne populaire pour des dépenses qui ne valaient rien du tout. Le cultivateur ne peut pas emprunter, et il est obligé de quitter sa terre, parce que la population de cette province n'a pas à sa tête ce

MARDI chez DUPUIS

Pour un coin dénué de votre vie, voici une collection de jolies petites tables en bois franc non peintes.

- A — Table à café
- B — Table-guérison
- C — Table à radio
- D — Table-piédestal
- E — Table de chevet
- F — Table avec augette.

CHACUNE 1.85

Dupuis — au quatrième (Ste-Catherine)

185 CHACUNE

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

NOTS MAGASINS FERMERONT A 5 HRES 30 P.M.
TOUS LES JOURS ET LE SAMEDI A 10 HRES P.M.
Ouverts à 9 heures le matin comme d'habitude.

Dupuis Frères Thé d'après-midi

ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, gérant.

PLateau 5151

25

qu'il faut pour rétablir la prospérité.

Le gouvernement veut rétablir la prospérité en commençant par le haut de l'échelle, en enrichissant les trusts. C'est construire le toit quand il n'y a même pas de solage."

Depuis 1931, la population de cette province a souffert pour recevoir les industries du papier, en banqueroute, et autres industries, une somme considérable."

En 1931, 20,000 bûcherons étaient payés de 1 cent à 50 cents par jour. On proteste et, après de longs retards, le parti de M. Taschereau dit: \$30,000, c'est pas trop. Il vient de découvrir ça."

Or, en calculant la différence entre les salaires reçus par les bûcherons et les \$30 par mois, les 20,000 bûcherons en 1931 ont souffert de \$2,250,000, pendant que leurs femmes quémandaient du pain."

En 1932, les bûcherons ont souffert \$2,600,250, qui représentent la différence entre le salaire payé et le salaire de \$30 qu'on juge équitable."

En 1933, les bûcherons, de la même façon, ont souffert \$3,375,000 et en 1934, \$4,500,000, soit une somme globale de \$12,731,250 en quatre ans."

Ce n'est pas tout. Pour aider les compagnies à vous soutirer \$12,500,000, le gouvernement a accordé pendant les quatre ans une réduction de 50%, soit \$4,200,000 depuis 1931, soit une somme globale de \$17,051,250 soustraite par le peuple de cette province."

Si, aujourd'hui, le gouvernement dit aux bûcherons: vous méritez \$30 par mois, c'est parce que Lacroix va sur les hustings. Si le gouvernement a voté \$10,000,000, c'est à cause du mouvement de l'Action libérale nationale."

Des vieux renards

Mais dans le gouvernement, il y a de vieux renards; ils n'ont pas tous la queue coupée et ils sortent des pièges avec avantage. Ils se sont dit: "Nous allons perdre le pouvoir, vite de la colonisation, un salaire minimum pour les bûcherons. Cette semaine, c'est le crédit agricole qui s'en vient. Je n'aurais dû le dire, car rien que pour ça ils peuvent le retarder. Quant à la pension aux vieillards, elle va venir tout de suite après le crédit agricole. Et remarquez qu'on ne parle plus où il faut trouver l'argent. Et remarquez qu'on ne coupe pas les crédits de la voirie. Ah! ça, non! par exemple, car les fonds électoraux, l'argent des élections, ça ne se prendrait-on? Qui est-ce qui va soustraire si les contracteurs de voirie ne soustraient plus?"

J'oubliais: le gouvernement va faire un gros bloc, en arrière du parlement. Il doit y avoir un entrepreneur dans le besoin. Peu importe si ça vous coûte \$1,000,000 à vous."

La politique Taschereau, c'est la politique de la grande protection Trust, semblable à celle de M. Bennett."

Plus tory que nous

M. Lacroix cite ensuite une réflexion de M. Gordon, ministre du Travail, alors qu'il voyait M. Taschereau s'en aller à quelques centaines de pas en avant: "C'est curieux. Dans la province de Québec ils appellent ça un libéral. Et pourtant il est bien plus tory que nous." Mes amis, quand on se fait traiter de tory par un tory comme M. Gordon!"

M. Lacroix dit qu'il est entièrement libéral. Il faut commencer à soulager la crise par le bas de l'échelle, par les cultivateurs et les ouvriers."

En 1930, on devait augmenter le prix du beurre. Qu'est-ce qu'on a fait à Ottawa et à Québec pour y arriver? Il se vend à 17 cents. Mais M. Taschereau et Bennett ne s'en occupent pas."

Les Juifs le mettent en entropôt

A l'heure actuelle, nous n'en produisons pas pour notre propre consommation cependant. Les Juifs le mettent en entropôt pour le vendre 28 cents la livre. Thiver. Y a-t-il un premier ministre à Ottawa et un à Québec qui s'occupent de ça? Il faudrait un crédit du gouvernement provincial à la Coopérative pour entreposer votre beurre et le vendre 25 cents au lieu de laisser les Juifs faire le profit."

Vous ne savez pas ce que je souffrirai dans mon commerce et mon industrie pour les paroles que je vous dis là. Mais un jour viendra où les Canadiens français seront maîtres chez eux."

Contrairement, Messieurs, travaillons pour supprimer l'esclavage qui écrase notre population. A terre les trusts, à terre Taschereau!"

M. Roger Ouimet

M. Ouimet dit que les gens qui nous gouvernent ne pourraient quand ils le voudraient, concevoir ce que c'est que le bien-être du peuple. Il déclare qu'il n'y a qu'un libéralisme et ce n'est pas celui du gouvernement de Québec."

M. J. Gagnon, un des présidents, déclare que le peuple ne veut plus des trusts."

M. Dutil dit que l'on s'intéresse peu en certains milieux au sort des colons, parce que ce sont des fils de cultivateurs et non des fils de ministres. Nous, vous-mêmes, dit-il, un gouvernement sain et honnête, au lieu d'un gouvernement corrompu."

M. Calixte Cormier

M. Cormier dit que la crise tient pour une large part, aux hommes mêmes, par suite de leur vie trop matérialiste, et de l'avidité de certaine haute finance, car il y en a de parfaitement honorables, mais de la finance qui a fait les combines de charbon, d'électricité, de gazoline et de lait, tant par des moyens légaux que par la corruption directe et indirecte."

Ces gens ont acheté des privilèges pour s'enrichir au détriment général. Ces hommes doivent être maîtrisés et rappelés à l'ordre."

Marcelle qui s'en vient, je n'aurais dû le dire, car rien que pour ça ils peuvent le retarder. Quant à la pension aux vieillards, elle va venir tout de suite après le crédit agricole. Et remarquez qu'on ne coupe pas les crédits de la voirie. Ah! ça, non! par exemple, car les fonds électoraux, l'argent des élections, ça ne se prendrait-on? Qui est-ce qui va soustraire si les contracteurs de voirie ne soustraient plus?"

J'oubliais: le gouvernement va faire un gros bloc, en arrière du parlement. Il doit y avoir un entrepreneur dans le besoin. Peu importe si ça vous coûte \$1,000,000 à vous."

La politique Taschereau, c'est la politique de la grande protection Trust, semblable à celle de M. Bennett."

Plus tory que nous

M. Lacroix cite ensuite une réflexion de M. Gordon, ministre du Travail, alors qu'il voyait M. Taschereau s'en aller à quelques centaines de pas en avant: "C'est curieux. Dans la province de Québec ils appellent ça un libéral. Et pourtant il est bien plus tory que nous." Mes amis, quand on se fait traiter de tory par un tory comme M. Gordon!"

M. Lacroix dit qu'il est entièrement libéral. Il faut commencer à soulager la crise par le bas de l'échelle, par les cultivateurs et les ouvriers."

En 1930, on devait augmenter le prix du beurre. Qu'est-ce qu'on a fait à Ottawa et à Québec pour y arriver? Il se vend à 17 cents. Mais M. Taschereau et Bennett ne s'en occupent pas."

Plus tory que nous

M. Lacroix cite ensuite une réflexion de M. Gordon, ministre du Travail, alors qu'il voyait M. Taschereau s'en aller à quelques centaines de pas en avant: "C'est curieux. Dans la province de Québec ils appellent ça un libéral. Et pourtant il est bien plus tory que nous." Mes amis, quand on se fait traiter de tory par un tory comme M. Gordon!"

M. Lacroix dit qu'il est entièrement libéral. Il faut commencer à soulager la crise par le bas de l'échelle, par les cultivateurs et les ouvriers."

En 1930, on devait augmenter le prix du beurre. Qu'est-ce qu'on a fait à Ottawa et à Québec pour y arriver? Il se vend à 17 cents. Mais M. Taschereau et Bennett ne s'en occupent pas."

Faits divers

Un solotram et un autobus se heurtent

Un solotram et un autobus de la Compagnie des tramways sont venus en collision hier après-midi, à 11 heures 48, angle des rues Delormier et Beaubien. M. Joseph Champagne, 35 ans, 6444, 3e avenue, Rosemont, a eu le bras droit fracturé. Quelques autres voyageurs ont eu des égratignures ou leurs habits déchirés. Les deux voitures sont fort endommagées."

Noyé à St-Sébastien

M. M. Therrien, 18 ans,